

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 3.

MONTREAL, JEUDI, 16 JANVIER, 1873.

ABONNEMENT, \$3 00
PAR NUMERO, 7 CENTES.

A TRAVERS LE TIMES.

La Vicomtesse Beaconsfield, épouse de M. Disraëli, le chef des Tories, est morte le 15 décembre, à l'âge de 83 ans. Ce triste événement a été commenté par toute la presse anglaise, et à bon droit. Adversaires et partisans, tous se sont plus à rendre hommage au mérite de l'illustre défunte et à exprimer la plus vive sympathie au non moins illustre homme d'état. La mort d'un mari, d'une épouse, est toujours un grand deuil. Dans le cas de M. Disraëli, la mort a eu un plus grand retentissement. Le mariage de M. Disraëli, la longue suite d'années heureuses dont il a été la cause et pour lui et pour sa digne épouse, constituent un fait particulier qui a une énorme portée au point de vue de l'étude des mœurs anglaises.

M. Disraëli était pauvre et homme de lettres. Il est d'extraction plébéienne et rien ne faisait prévoir ou pressentir la grandeur du rôle qu'il joua plus tard. Son mariage changea sa position et assura son avenir. Il épousa une femme riche et distinguée. Elle le laissa maître de sa fortune; il en fut noblement reconnaissant et il s'appliqua à faire son bonheur. Leur vie commune fut un modèle de tous les attrait, de toutes les affections et de toutes les vertus d'un ménage parfait. Il ne fit servir la fortune de sa noble femme qu'au soulagement des pauvres, qu'à l'honneur de sa femme et à son avancement politique auquel elle portait un intérêt tout personnel.

Elle eut, avant de mourir, l'immense bonheur de le voir arriver au premier rang et accomplir à son égard le plus grand acte de reconnaissance chevaleresque. La Reine offrit à Disraëli, à sa sortie du pouvoir, un haut titre de noblesse et d'honneur; il refusa la faveur royale pour lui, mais la demanda pour sa femme, et c'est ainsi qu'elle fut créée Vicomtesse de Beaconsfield. C'était le couronnement d'une belle vie d'amour, de fidélité et de dévouement pour une femme à qui il devait tant. Aussi, le Times a-t-il bien raison de terminer un article plein de sympathie émue sur la mort de madame Disraëli par ces remarquables paroles: "L'histoire de la carrière publique de M. Disraëli a été l'objet de vives discussions et le sera encore longtemps; mais on se rappellera toujours de son histoire privée comme d'un bel épisode dans sa vie politique."

La Vicomtesse de Beaconsfield a été enterrée le 19 décembre. Rien de plus imposant que ces funérailles. Le temps était sombre et pluvieux, les chemins dans un état abominable. Les restes de madame Disraëli n'étaient suivis que de son mari, de quelques amis intimes, des fermiers du domaine de Hughenden et des serviteurs de la maison. Elle avait demandé des obsèques simples et modestes. Grand nombre d'amis politiques, de lords et de grands avaient demandé d'assister aux funérailles. Tous furent impitoyablement refusés. M. Disraëli ne voulait se repaître de sa douleur qu'en présence de ceux qui avaient été les témoins journaliers de son bonheur. Il suivit à pieds et tête nue, par une pluie battante, le corbillard contenant les dépouilles de sa femme. Elle fut déposée dans le caveau de la famille, dans la chapelle de Hughenden; le caveau est petit et ne peut contenir que quatre cercueils. Trois places sont déjà occupées; la quatrième, à côté de madame Disraëli, est vacante et attend son mari, qui veut dormir du dernier sommeil à côté de son épouse.

Tout cela est simple, tout cela est grand. L'exemple de telles vertus domestiques, d'un si noble culte des morts, est salutaire toujours et dans toutes les circonstances; mais quand il vient de si haut et de pareils hommes, il a quelque chose de particulièrement touchant et qui reste.

Une majorité de 490 contre 201 a mis de côté les pétitions

demandant une dissolution de la Chambre française. On regarde généralement ce vote comme le triomphe du parti de l'ordre contre le parti du désordre. Le Times en est mécontent. Pourquoi? Il avait quelques jours auparavant écrit un vigoureux article en faveur d'une dissolution. Il s'appuyait et sur sa haine de la France et sur les idées constitutionnelles reçues en Angleterre. Suivant lui, il y a désaccord entre M. Thiers et la Droite. Le pays est avec M. Thiers ou avec la Droite; dans le premier cas, M. Thiers doit demander la dissolution; dans le second cas, M. Thiers devrait résigner. Cette théorie est fort belle pour un pays formé depuis des siècles à la pratique constitutionnelle. La France n'est pas encore mûre pour un pareil système. Elle est trop travaillée en mille sens contraires par des partis trop forts pour pouvoir paisiblement s'essayer à ce genre de liberté. Elle est absolument comme l'Angleterre au lendemain de sa révolution de 1688.

Au reste le Times se fait corriger par son correspondant parisien, qui apprécie ainsi qu'il suit la force de la Droite, telle qu'elle est ressortie du débat sur la dissolution: "Le débat a montré de quel côté de la Chambre se trouve le véritable talent. Le duc d'Audiffret-Pasquier est aussi supérieur à Gambetta comme chef parlementaire qu'il le distance comme orateur: on peut nommer, parmi ceux qui le suivent, un nombre assez considérable d'hommes avec lesquels la Gauche ne peut rivaliser. Ces hommes ont jusqu'ici joué un rôle effacé à cause de leurs convictions monarchiques et de leurs obligations de partisans dynastiques. Ils se sont aujourd'hui faits à l'idée qu'il faut maintenant gouverner le pays constitutionnellement sans un monarque; ils songent sérieusement à découvrir une forme de gouvernement au moyen de laquelle le pays peut être administré par ceux que leur position sociale et leur éducation rendent les plus aptes à cela; vous verrez donc désormais la majorité déployer plus d'intelligence, plus d'union et plus de stratégie parlementaire qu'elle n'en a montré auparavant."

On bataille en Angleterre. Conservateurs et libéraux se livrent à des luttes pacifiques et d'autant moins dangereuses que les adversaires ne se rencontrent qu'à grande distance de lieu et de temps. Tantôt, c'est un noble tory qui, au milieu de ses sens et sans contradicteur, prouve clairement, à ceux qui l'approuvent sans le comprendre, que les libéraux et le gouvernement de Gladstone conduisent l'Angleterre à sa ruine morale et matérielle. Une semaine après, un ami ou un membre du Cabinet Gladstone démontre, devant un auditoire également préparé et également intelligent, que les tories, s'ils arrivaient au pouvoir, causeraient la ruine morale et matérielle de l'Angleterre. Où est le vrai entre ces deux affirmations contradictoires? Le Times, malgré son penchant libéral, se dit bien en peine de le dire. Il a, néanmoins, un moyen assez ingénieux de se tirer d'embaras. Il demande à chacun des deux partis de recourir à une autre tactique plus satisfaisante pour le peuple anglais: que les deux partis cessent de se vilipender réciproquement; qu'au lieu de proclamer le mal que l'un fait et que l'autre ferait, ils disent et prouvent tous deux le bien qu'ils peuvent faire. C'est bien rationnel, mais ce ne serait plus l'usage constitutionnel. Le parti qui est en haut de l'échelle trouve et doit trouver que tout est bien sur la meilleure des échelles possibles; le parti qui ne fait qu'empoigner le premier barreau du bas de l'échelle trouve que tout serait mieux, même parfait, s'il était au barreau d'en haut. L'histoire est bien vieille, mais elle est encore la même un peu partout.

J. A. MONTREAL.

UN FAUX RÉEL.

LES AVENTURES D'UNE PRINCESSE.

En 1846, un polonais d'une naissance illustre, doué de tous les dons de la nature, aimé de ses compatriotes, et respecté pour ses talents, ses connaissances, son patriotisme et surtout pour son dévouement au salut de la Pologne, avait encouru la haine de Nicolas, Czar de la Russie, et devait, comme bien d'autres malheureuses victimes, aller bientôt grossir le nombre de ceux que la malice, l'envie, la vengeance et les caprices de l'empereur avaient envoyés dans les déserts de la Sibirie. Averti à temps par une fille d'honneur de la Czarine, dont le fiancé appartenait à la famille de cet illustre personnage, le comte Ludwig Pulasky, tel était son nom, se déguisa et s'évade. Par des chemins détournés, il réussit à tromper la gendarmerie qui était à ses trousses, et après mille difficultés il parvint enfin à mettre le pied sur le territoire de la France. Deux mois plus tard, il passait dans l'Ouest où je fis sa connaissance. Il allait à la Nouvelle-Orléans rejoindre un ami qui tenait une grande maison de commerce. Le Grand Duc Alexis, un des fils du présent Czar de la Russie, auquel toutes les villes de l'Amérique s'empressaient, l'an dernier, de faire les honneurs de l'hospitalité, et devant lequel chacun se faisait une gloire de plier le genou, se trouvait dans le mois de février à la Nouvelle-Orléans. La réputation que le comte Ludwig Pulasky s'était acquise dans le Sud par son éloquence et ses écrits parvint aux oreilles du Grand Duc. De suite, il prend des informations sur son compte, étudie son histoire, s'intéresse à son sort, et trois mois après, par son intermédiaire, l'exilé polonais voit devant lui s'ouvrir les portes de sa ville natale et reçoit en même temps l'ordre de rentrer dans la possession de ses biens qui avaient été confisqués.

Ludwig Pulasky, maintenant heureux et riche, accompagné de son épouse, une jolie créole de la Louisiane, ne voulut point retourner dans ses foyers sans revoir et remercier ses amis de l'Ouest qui lui avaient autrefois tendu la main pour l'aider à accomplir son trajet. Dans les recherches historiques qu'il fit pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans, il découvrit dans les registres d'une ancienne famille russe le fait suivant que je m'empresse de rapporter afin de rectifier quelques erreurs qui se sont glissées dans un journal qui l'avait mutilé en le publiant. Le voici:

Au commencement du siècle dernier, un vieil émigrant allemand, âgé de soixante-et-dix ans, accompagné de sa fille, jeune et belle, vint s'établir dans la Louisiane. La beauté, l'éducation et les nobles qualités de cœur de cette jeune personne ne tardèrent point à attirer sur elle les regards de la bourgeoisie louisianaise: mais sa conduite modeste et sa vie retirée eurent l'effet d'empêcher l'élite de la société de la voir briller au milieu d'elle. Cependant, un officier de la colonie du nom de Frédéric Dauband, sut si bien gagner les bonnes grâces du père qu'il lui fut permis de partager le même toit et de s'asseoir à son foyer. Cet officier avait vécu dans la Russie et connaissait la famille impériale. Il ne fut pas longtemps à découvrir que cette jeune fille avait tous les traits et la ressemblance de la femme du Czarowitz Alexis, fils de Pierre le Grand. Chaque jour le convainquait que cette jeune personne n'était rien moins qu'une princesse, et selon l'ordre établi, la future Czarine de la Russie. Un jour, il résolut de lui faire part de ses convictions à ce sujet. Cette jeune femme trop noble pour user de subterfuge et trop franche pour mentir, se renferma dans un profond silence et se contenta de laisser couler de grosses larmes sur ses joues devenues pâles par le souvenir du passé; et Dauband ne sut rien.

L'histoire de cette princesse est triste et digne d'être relatée. Issue d'une famille puissante et noble, et avec cela belle-sœur de l'empereur Charles VI, son mari le Czarowitz Alexis la traitait avec la plus grande brutalité, et à ses yeux elle n'était rien moins qu'une vile esclave. En plus d'une occasion il attenta à ses jours, et une fois en outre il résolut de s'en débarrasser par le poison. Il voulut la faire mourir de la même mort dont il est mort lui-même de la main de son père. Un jour, que la princesse était confinée dans sa chambre par une indisposition très-déliée et sérieuse, une femme de chambre qu'il avait gagnée par son or, mêla du poison dans son breuvage. Comme elle entra dans l'appartement de la malade pour lui porter la potion qu'elle avait préparée, elle fut tellement atterrée par la beauté, la douceur et l'air souriant de la noble dame qu'elle laissa tomber le vase qu'elle tenait à la main, et se jetant à genoux aux pieds de la princesse, lui avoua le crime qu'elle avait eu l'intention de commettre. Dès ce moment, elle prit la résolution de sacrifier ses jours pour sauver ceux de la Cza-

rine; et elle tint parole. Le Czarowitz Alexis qui avait hérité de tous les défauts, les vices et même de la brutalité de son père Pierre le Grand, et d'aucune de ses vertus, voulut à tout prix se débarrasser de sa jeune épouse, et pour accomplir son dessein en vint enfin aux voies de fait. Un jour que la princesse était seule dans son salon avec une de ses filles d'honneur, Alexis, bouillant de rage et de colère, alla droit à elle et lui donna, sans cause et sans raison, un violent coup de pied dans le côté droit. On ramassa la princesse comme morte, et l'enfant qu'elle portait dans son sein mourut victime de la brutalité du père. Les amis de la princesse furent alors réunis à un cénacle satirique pour la sauver. On fit courir le bruit que la future Czarine de la Russie était morte. Toutes les cours de l'Europe portèrent le deuil, et chacun, excepté son brutal époux, s'apitoya sur le sort de cette malheureuse princesse. On fit de grandes funérailles, et tout fut ensuite oublié.

Après le coup brutal que lui avait donné son mari, la princesse Charlotte-Christine-Sophie de Woolfenbuttel avait été transportée dans un lieu retiré, sûr et à l'abri de tout soupçon. Tous les soins qu'exigea son état critique lui furent prodigués; et quand sa santé lui permit de voyager, on la fit esquiver de la Russie sous l'habillement d'une fille de service accompagnée de la servante qui avait voulu l'empoisonner. Louis Freidburger, fidèle serviteur allemand, attaché au service de la comtesse Koenigsmark, qui passa par la suite pour son père, fut commis à ses soins et devint son protecteur, et avec lui elle alla se réfugier à Paris, et de là six mois plus tard, tous deux laissèrent la France pour venir habiter la Louisiane.

Quelques années s'écoulèrent, et la princesse Charlotte-Christine-Sophie de Woolfenbuttel vivait ignorée et inconnue dans la Louisiane avec son prétendu père. La comtesse Koenigsmark qui s'intéressait toujours à son sort était la seule en Europe qui connut le lieu de sa retraite. Un jour, Dauband reçoit un journal de l'Allemagne qui apprenait la mort tragique du fils de Pierre le Grand, époux de cette infortunée princesse, sous les circonstances suivantes. Le Czar de la Russie, à son retour d'un second voyage qu'il fit en Europe en compagnie de la Czarine Catherine sa seconde femme, n'avait rien perdu de son caractère vindicatif, impérieux et intraitable, et les dispositions malignes, sombres et jalouses de sa nature le portèrent à commettre un crime affreux, horrible... un infanticide. Le Czarowitz Alexis, fils d'Euokhia, la première femme de Pierre le Grand qu'il avait condamnée à passer ses jours dans un cloître, afin de reconnaître son mariage avec Catherine qui avait été la maîtresse de Menzikoff, le favori de l'empereur Alexis, était âgé à cette époque de vingt-neuf ans; il avait un caractère insouciant et dissipé et voyait avec indifférence et mépris les projets favoris de l'empereur, ce qu'il fit qu'il tomba sous le poids de la colère du père. En 1717, sous prétexte d'aller rejoindre le Czar qui avait sommé sa présence à Copenhague, Alexis laissa la Russie; et au lieu d'obéir à l'ordre de l'empereur, alla se mettre sous la protection de l'empereur Charles VI, Pierre le Grand, par des promesses de clémence et de pardon persuada son fils de retourner auprès de lui, et dans le mois de février 1718, le malheureux prince était de retour de Moscou. A peine fut-il arrivé dans la capitale de la Russie qu'il fut forcé de renoncer publiquement et d'une manière solennelle à son héritage et à ses droits, ensuite il fut jeté dans un cachot. A l'instigation du Czar, on porta contre le prince des accusations les plus frivoles. Il fut examiné avec une opiniâtreté et une sévérité si grande qu'il faillit perdre le peu de raison que la nature lui avait allouée. Ses amis et ses compagnons, en grand nombre, furent mis à la torture ou exécutés. Le 24 juin 1718, il fut cité devant un tribunal imposant et solennel, composé de tous les grands de l'Empire. Le père devint l'accusateur du fils, et demanda qu'il fut puni. Cette assemblée servile, n'osant s'opposer à la volonté de l'empereur, par une voix unanime, décréta la mort d'Alexis le Czarowitz déchu de la Russie. Quelques jours après, il mourut dans son cachot d'une manière mystérieuse. Pour cacher la cause de sa mort, on déclara publiquement qu'il avait succombé sous le coup d'une attaque soudaine d'apoplexie; mais il y a peu de doute qu'il mourut de poison administré par la main propre de son père qui voulait par ce moyen éviter la honte d'une exécution publique.

Dauband, après avoir lu ce journal, le passa à la princesse. La prétendue fille de Freidburger le parcourut et le lit. Tout à coup ses doigts se crispèrent, son corps se raidit, un tremblement nerveux s'empara de la jeune femme, son visage devint pâle comme la mort. Ses émotions la trahissent. Elle jette de côté le journal, se croise les mains sur la poitrine, élève ses yeux au ciel et s'affaisse sous le poids de la douleur: elle avait oublié les mauvais traitements de son mari pour se souvenir qu'elle avait été épouse et mère. Une attaque cérébrale occasionna une maladie sérieuse qui faillit la conduire au tombeau. Quand sa santé fut en partie rétablie, elle ouvrit son cœur à Dauband qui avait tout compris, lui fit connaître les détails de sa vie passée, en le priant toutefois d'agir envers elle comme il avait fait jusqu'à présent et de ne point surtout dévoiler le secret qu'elle lui avait confié. L'officier de la colonie lui promit tout et résolut même de dévouer sa vie à lui procurer le bonheur, la paix et le contentement qu'elle n'avait pu goûter dans le palais de l'empereur de la Russie, et s'il eut voulu écouter la voix de son cœur, il aurait de suite sacrifié tous ses projets d'avenir pour lui favoriser les moyens de retourner dans son pays natal afin de reprendre le rang et la position qu'elle avait abandonnés sous des circonstances si pénibles.

Quelques mois s'écoulèrent. Dauband était jeune beau, et la veuve aussi. Son affection pour l'ex-princesse croissait avec le temps et devint plus forte que la fidélité à ses promesses. Le vieux Louis Freidburger, le fidèle et dévoué protecteur de Charlotte-Christine-Sophie de Woolfenbuttel vint à mourir. Le jeune officier comprit et sentit qu'il n'était pas convenable et prudent de vivre plus longtemps sous le même toit avec cette jeune veuve sans s'exposer à des reproches et donner cours à de faux rapports. Après s'être bien assuré que la belle-fille de Pierre le Grand avait réellement renoncé à l'intention de reprendre son rang, il lui offre sa main et son cœur qui furent acceptés. Ce mariage entre un humble officier d'infanterie avec une princesse destinée à occuper le trône de la Russie et dont la sœur occupait alors celui de l'Autriche offre un des exemples les plus étranges des vicissitudes de la fortune que l'histoire ait jamais enregistrés. Dieu bénit leur union et une fille combla leur bonheur. Quoique madame Dauband ne fut pas reine, elle trouva dans son mari un sujet fidèle et dévoué.

Pendant dix ans le ciel veilla sur les jours de cet heureux couple que des circonstances fortuites avaient uni, lorsque Frédéric Dauband fut atteint d'une maladie grave que les médecins de la Louisiane ne pouvaient guérir; sur leur avis, M. Dauband, l'ex-officier de la colonie, et sa femme l'ex-princesse de la Russie, avec leur fille, passèrent en France, et à Paris le chef de cette famille jusqu'alors si heureuse reçut les secours

d'habiles médecins qui le ramenèrent bientôt à la société. M. Dauband, après son rétablissement, sollicita auprès du gouvernement français et obtint un emploi dans l'Isle de Bourbon.

Un jour, pendant qu'elles étaient à Paris, la mère et la fille allèrent faire une promenade aux Tuileries, et dans leur conversation en allemand, elles furent entendues et comprises par le Maréchal Saxe qui s'arrêta pour les examiner. L'embarras de la mère confirma ses soupçons et n'eut pas de peine à reconnaître l'ex-princesse de la Russie et la femme de l'infortuné Alexis. Mme Dauband, qui le reconnut, prit le Maréchal à part, dévoila toute son histoire et le persuada de garder le secret de ce qu'il venait de voir et de savoir. Le Maréchal, que sa mère la comtesse de Koenigsmark avait mis au courant de tout ce qui regardait la belle-fille de Pierre le Grand, s'intéressa chaleureusement à son sort et prit à cœur le soin de lui procurer tout le bien-être possible. Tous les jours pendant son séjour à Paris, il alla lui donner une visite; et quand madame Dauband partit pour l'Isle de Bourbon, le Maréchal Saxe informa le roi son maître de l'étrange découverte qu'il venait de faire. De suite on expédia des ordres aux autorités de l'Isle d'avoir tous les égards convenables pour madame Dauband, et le roi de la Hongrie, informé de la position qu'occupait sa tante, lui écrivit, la priant de venir rejoindre sa cour à condition qu'elle ne serait pas accompagnée de son mari; mais la veuve d'Alexis avait été trop heureuse depuis son alliance avec l'ex-officier de la colonie pour se séparer de lui. Elle préféra le bonheur d'une vie retirée avec son mari plutôt que de jouir des honneurs, des plaisirs et des grandeurs de la cour sans lui.

En 1747, le ciel voulut éprouver cette famille si tendrement unie: la mort lui enleva l'unique enfant qui faisait son bonheur. M. Dauband, ne pouvant supporter le coup qui venait de le frapper, ne tarda pas à suivre sa fille au tombeau. Mme Dauband, devenue veuve une seconde fois, retourna en France dans l'intention d'aller finir ses jours dans un couvent; mais la bonté de son cœur fit changer sa résolution. Elle alla se retirer à Vitry, une lieue de Paris, vivant dans la retraite, séparée des grands du monde, afin de mieux aider les misères de l'infortune et de verser le baume de la consolation dans le sein de l'affligé.

Le 30 décembre 1772, il y a aujourd'hui cent ans, Charlotte-Christine-Sophie de Woolfenbuttel, la veuve d'Alexis, Czarowitz de la Russie, belle-fille de Pierre le Grand, belle-sœur de l'empereur Charles VI, sœur de la reine d'Autriche, tante du roi de la Hongrie et en dernier lieu veuve de Frédéric Dauband, mourut à Vitry, respectée, aimée et chérie de tous les pauvres que sa main bienfaisante avait soulagés.

E. N. LACROIX.

Détroit, Michigan, 30 décembre 1872.

1873.

I.

J'entends sonner minuit! Encore un an qui tombe,
Dans le gouffre sans fond, qu'on nomme Eternité.
Un naufrage de plus sur l'océan du monde :
Déjà soixante-et-douze est à jamais sombré!

II.

Et que nous laisse-t-il? Des débris sur la plage,
Des empires déçus, des peuples s'égorgeant;
L'Eglise qui gémit dans un dur esclavage,
Et le pape enfermé, traité comme un brigand.

III.

Le Vicaire du Christ voit pleuvoir sur sa tête
Un déluge de maux, tout l'enfer conjuré;
Mais, debout sur le roc, il brave la tempête;
Je vaincrai, s'est-il dit: le Seigneur l'a juré!

IV.

La France qui s'agit en un effort sublime,
Comme un vieux nautonnier, combat avec la mort;
Ah! relève ton front, grande et noble victime:
Si ton malheur est grand, ton courage est plus fort!

V.

Mais quels sont les présents de la nouvelle année?
Dans les plis de sa toge, ou la guerre ou la paix,
Ou bonheur, ou malheur, qui sait la Destinée?
Caressant l'avenir, faisons mille souhaits!

VI.

Aux mois qui ne sont plus, envolés comme un rêve,
Ma muse, en bégayant, dit un refrain d'adieux;
Elle bénit la main, qui sans merci ni trêve,
Décime, en les comptant, nos jours et nos cheveux.

VII.

Voyez: le temps s'enfuit comme l'onde qui roule
Sur le lit émaillé du limpide ruisseau;
Tel encor le navire en courant sur la houle,
Trace un sillon d'argent qui disparaît sous l'eau.

VIII.

Et moi, pauvre poète, en ce jour d'allégresse,
Je chante sur ma lyre et j'implore les cieux!
Accueillez, chers lecteurs, vous à qui je m'adresse,
Mes vœux les plus ardents: soyez, soyez heureux!

Z. MAYRAND, N.P.

St. Philippe, 1er janvier 1873.

UNE HISTOIRE A DORMIR DEBOUT.

2ÈME NOUVELLE.—En un seul chapitre.

" Il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire
Sur les démanagements qui nous prennent d'écrire..."

Pourquoi,—ayant à la mémoire ce sage précepte de Molière,—n'ai-je pas résisté à la "démangeaison" d'écrire la *Nouvelle* dont le titre précède et qui ne sera peut-être lue par personne?
Pourquoi n'ai-je pas résisté?

Parce que je suis, comme tous les hommes, pétri de vanité et d'orgueil;—j'ai le courage de l'avouer, qu'ils en fassent tout autant et le monde n'en ira que mieux;—parce que ces défauts qui se manifestent chez d'autres, par une violente envie de faire de longs discours dans les assemblées publiques, ou par un désir immodéré d'acquiescer honnêtement ou malhonnêtement, de grandes richesses,—enfin de mille manières qu'il serait trop long d'énumérer,—ces défauts sont signalés, chez moi, par cer-

taines démanagements d'écrire, mais qui ne durent pas et c'est fort heureux.

Je l'avoue donc, ce titre m'a plu: "*Une histoire à dormir debout!*" Il conviendrait si bien à une foule d'ouvrages que j'ai entrepris de lire, mais dont je n'ai point achevé la lecture. Je la commençais, la dite lecture, avec la généreuse résolution et le ferme espoir d'aller jusqu'au bout. Mais, au détour d'une page, Morphée m'apparaissait calme et paisible et avec lui je parlais pour le royaume des Songes.

Oh! que j'ai fait de beaux rêves!

Si la même chose arrivait à un seul des nombreux lecteurs de *L'Opinion Publique*, en parcourant, d'un œil distrait, les lignes que je vais écrire, ce lecteur, cet ami me blâmera-t-il? Pose espérer que non. Il me parlera d'un court accès d'amour-propre en se disant au réveil: "Ma foi, cette *Nouvelle* a eu un bon effet: j'ai bien dormi et j'ai fait un joli rêve!"

Mais trêve d'aveux et arrivons aux faits.

Raoul était le fils aîné d'un riche marchand de Montréal. Tout jeune, on disait de lui: "C'est un bel enfant!" Son père, lui trouvant des aptitudes, le mit dans un de nos meilleurs collèges. Il en sortit.....

Mais, ici, quelques réflexions m'obsèdent. Raoul est un non moyen-âge qui va bien, n'est-ce pas, à un héros de roman? Et puis le père de Raoul était riche;—cela fait bien au début d'un livre. Riche!—le lecteur s'attend à de grandes choses, à de hardies combinaisons. Aurais-je décidément attrapé le style du genre?

Raoul était beau et intelligent;.....c'est cela;..... nous allons bien; continuons.

Il sortit du collège pour étudier le droit sous un jurisconsulte des plus distingués.

Ah! voici une hardiesse. En général, les héros de roman n'ont point d'état; ils sont amoureux et voilà tout. Aurais-je fait une innovation heureuse?

Raoul mit à l'étude du droit les aptitudes et le travail qui l'avaient signalé parmi ses camarades de classe, et bientôt il passa universellement pour un jeune homme de grand avenir. Recherché dans le monde, il fréquentait nos meilleurs salons. Beau cavalier, gracieux danseur, d'une conversation aimable et enjouée, il fixa les regards de la belle Adeline D...., la reine de nos soirées.

Aie! voici que les choses se compliquent, et je me vois obligé de vous dire ce qu'éta. Adeline.

Je continue dans le style du genre.

Adeline était douce et belle, très-instruite et issue d'une famille haut placée dans notre société.

Tout va bien jusqu'à présent. Il eût été pénible qu'un jeune homme aussi accompli que Raoul se fût amouraché d'une humble plébéienne. Cela s'est vu, dans la réalité comme dans les romans, mais le lecteur fashionable prétendrait que ce n'est pas bon genre.

Or,—je le répète pour la troisième ou quatrième fois,—tenons au style du genre, tenons au style du genre!

A un grand bal donné par les citoyens de notre ville en l'honneur de je ne sais quel noble personnage,—c'était peut-être bien quelque prince Russe,—car je crois en avoir vu passer un ou deux par ici,—un grand bal, dis-je, Raoul mettait de côté sa réserve ordinaire, se signala par ses assiduités auprès d'Adeline. Il dansa quatre ou cinq fois avec elle. C'était trop et voici pourquoi. D'abord un jeune homme à la mode devrait être au-dessus de pareilles faiblesses. Ensuite, fait très-grave,—les assiduités de Raoul auprès d'Adeline excitèrent la jalousie de Mademoiselle Hortense.....

Oh! mais comme les choses se compliquent, comme les choses se compliquent! C'est que voyez-vous, je n'ai pas l'honneur de connaître Mademoiselle Hortense, et voilà qu'il devient important de la présenter à mon ami le lecteur.

Ma foi, tant pis! encore une hardiesse! D'un trait de plume, je supprime la susdite Hortense et je reviens à Raoul et Adeline. Ils étaient si beaux et ils semblaient si heureux!

Me revoilà, n'est-ce pas, dans le style du genre?—oh! j'en suis bien aise! Maintenant, un tour de valse.—Je ne vous décrirais point la "valse entraînée"; lisez à cet égard Théophile Gautier;—un tour de valse, et Raoul murmure: "Je vous ai.....me?" Adeline rougit.

Est-il bien vrai qu'elle ait rougi? Je vous assure que c'est de même dans tous les romans bon genre.

Le bal est terminé, mais,—fineste rencontre! à la quatrième valse Raoul a cru s'apercevoir qu'il avait un rival, Monsieur Edgard, un jeune homme très comme il faut.

Oh! mais je le trouve fort ennuyeux, moi, ce monsieur Edgard!

Voyez-vous l'impertinent? Il y avait, à ce bal, deux ou trois cents jeunes filles toutes plus agréables les unes que les autres, et monsieur jette son dévolu sur notre Adeline, uniquement pour faire de la peine à notre Raoul, et afin que, moi, je parle de lui, M. Edgard, aux lecteurs de *L'Opinion Publique!* Jeune homme, on ne me prend pas sans vert! D'un trait de plume, je supprime le rival pour revenir à nos amoureux.

Le lendemain du bal, ils se rencontrèrent à la promenade; puis le surlendemain et les jours suivants.

Bientôt Raoul fit sa demande que les parents accueillirent de bonne grâce.

Mais une vieille tante qui avait d'autres vues sur son neveu, fit observer que la fortune d'Adeline était peu en rapport avec celle de Raoul.

Je n'ai pas connu la vieille tante, mais on m'a dit qu'elle était fort revêche et très-désagréable.

Elle pourrait amener, dans mon histoire, des complications peu aisées à débrouiller; j'escamote la vieille tante et j'envoie avec Hortense et Edgard.

Raoul et Adeline se marièrent; la noce fut très-brillante, ils furent heureux et.....

Vous trouverez la fin dans tous les Contes de feu Charles Perrault, et je me garderai bien de la reproduire ici.

La fin d'un roman est, comme le final d'un morceau d'orchestre, composé de phrases banales dont il est bon de faire grâce au lecteur et à l'auditeur intelligents.

Mais, Dieu me pardonne! je deviens sentencieux!

Vous devez être presque endormi, lecteur?

Bonsoir, et que des rêves d'or visitent votre sommeil!

E. B. DE ST. AUBIN.

Décembre, 1872.

RARETÉ.—Ce qu'il y a de très-rare, c'est un bon conseil, et c'est ce qui coûte le moins cher. Il en est de même pour les belles pelletteries qui sont aussi très-rares et qui cependant se vendent à très-bas prix au grand établissement de F. X. Dubuc: Au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine. Nous conseillons le public d'y aller.

LA CANADIENNE.

HOMMAGE AUX LECTRICES DE "L'OPINION PUBLIQUE"

En regardant sa démarche coquette
Et ses grands yeux dessous le voile noir,
Dirait-on pas un lutin qui vous guette,
Lorsque riense, elle passe le soir !
La reine envierait son corsage,
La rose jalouse son teint ;
Et le rossignol, au bocage,
Imite son joyeux refrain.
Ah ! ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah !
C'est la Canadienne,
Ma concitoyenne.
Ah ! ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah !
C'est la Canadienne.

C'est un démon fait de la peau d'un ange,
Et son esprit n'a d'égal que son cœur ;
Qu'un vieux richard lui conte une louange,
Elle lui rit au nez d'un air moqueur ;
Mais qu'on lui parle de misère,
De veuve en pleurs et d'orphelin,
Son rire se change en prière,
Au pauvre, elle porte son pain.
Ah ! ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah !
C'est la Canadienne,
Ma concitoyenne.
Ah ! ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah !
C'est la Canadienne.

Mais elle est fière, il faut qu'on la retienne,
Cette fierté lui sied on ne peut mieux.
Ainsi qu'un duc et pair, la Canadienne
Avec orgueil peut citer ses aïeux ;
Car elle a gardé la mémoire
Des vieux compagnons de Cartier ;
Ses pères vivent dans l'histoire :
Noble sang ne peut déroger.
Ah ! ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah !
C'est la Canadienne,
Ma concitoyenne.
Ah ! ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah !
C'est la Canadienne.

Rimouski, 1er janvier 1873.

J. W. MILLER.

CONSEILS AUX PARENTS.

INTERDISEZ A VOS ENFANTS LA LECTURE DES ROMANS.

1. J'appelle mauvais livres non-seulement ceux qui blessent les bonnes mœurs, mais encore ceux qui ne laissent rien dans l'esprit après les avoir lus.
2. Interdisez, à vos filles surtout, la lecture des romans. Les meilleurs de tous ne donnent que des idées très-fausces du monde et de la vie positive.
3. Une jeune fille est tout à fait désappointée parce qu'elle ne trouve pas dans son mari le héros du roman auquel ses lectures l'avaient fait rêver si longtemps. Il peut en résulter son malheur, et quelquefois sa honte.
4. Faites scrupuleusement observer à vos enfants, dans votre salon, la décence, les convenances et la politesse qu'ils doivent porter plus tard dans la société.
5. Ce qu'on appelle dans le monde une *bonne éducation*, c'est nullement l'éducation du collège ou du pensionnat, mais bien celle dont je viens d'esquisser quelques règles et qui ne s'acquiert que par la fréquentation de la bonne compagnie.

POLITESSE ENTRE LE MARI ET LA FEMME.

1. Une femme doit faire autant de frais pour plaire à son mari, qu'elle en faisait pour cela avant son mariage.
2. Il en est de même du mari à l'égard de sa femme.
3. Ni l'un ni l'autre ne doivent se blesser dans leur amour-propre, car ces blessures-là sont les plus douloureuses et les plus difficiles à cicatrifier.
4. Telle femme très-élégante et très-gracieuse avant son mariage, se néglige jusqu'à la malpropreté et devient maussade, quand elle est mariée : si son mari cesse de l'aimer, elle a perdu le droit de se plaindre.
5. Ceci doit s'appliquer au mari comme à la femme. Il est clair que l'on quitte les charmes séduisants qui nous ont fait plaire, on doit s'attendre à cesser de plaire.
6. Il est rare de posséder une vertu assez ferme pour nous faire aimer, par devoir, ce qui a cessé d'être aimable.
7. Quand, entre deux époux, il ne reste plus que le lien de l'estime, ce lien est bien près de se rompre, et adieu les douces joies du ménage.
8. La franchise que se doivent les époux ne doit jamais aller jusqu'à se reprocher les défauts physiques que l'on doit à la nature ou à un accident irréparable.
9. Jamais un mot blessant ne doit sortir de la bouche d'une honnête femme, n'y eût-il même que son mari pour l'entendre.
10. Il doit en être de même du mari.
11. Un mari assez stupide pour débaucher l'esprit de sa femme, a perdu le droit de se plaindre si elle vient à se mal conduire.
12. Les lois divines et humaines ont dit : "Femme, tu obéiras à ton mari." Elle doit donc mettre dans ses paroles et ses actions le plus de douceur possible, et de la soumission si cela est nécessaire.
13. Mais cette soumission ne doit jamais aller jusqu'à la faiblesse et la lâcheté.
14. Dieu a donné la femme à l'homme pour faire la joie et le bonheur de la famille ; elle doit donc accepter ce rôle de bonne grâce.
15. Une femme acariâtre, colère, grondeuse, toujours rechignée et de mauvaise humeur, est la peste de la société ; elle se fait détester de son mari, de ses enfants et de toute sa famille. Où pourra-t-elle aller chercher le bonheur ?
16. Une femme sera constamment respectée tant qu'elle pourra, aux yeux de tous se couvrir du manteau de respect que son mari a pour elle.
17. Le mari doit comprendre que sa femme est son égale

devant Dieu et devant la nature ; il ne prendra donc pas ce ton de supériorité et de despotisme qui ne prouve, chez lui, qu'un manque d'éducation.

20. Le mari qui affiche devant les étrangers son despotisme domestique, n'est qu'un sot digne de mépris et de pitié.

21. Un mari doit toujours être bon, doux, affable, plein d'indulgence et d'affections pour sa femme, et il la forcera ainsi à s'en rendre digne.

22. Si une femme montre un peu trop de goût pour la dépense, c'est souvent par la faute du mari qui ne l'a pas suffisamment éclairée sur la position financière de leur maison.

LE PROCES STOKES.

Le procès Stokes s'est terminé, après quatorze jours de débats, par un verdict de *Meurtre au premier degré*. Il y avait un an jour pour jour, que James Fisk était tombé sous la balle d'Edward Stokes dans l'escalier du Grand Central Hotel. C'est le premier dimanche de janvier 1872 que la ville apprit la mort de Fisk ; c'est le premier dimanche de janvier 1873 que les feuilles publiques apprennent le verdict qui frappe Stokes. Les avocats de la poursuite étaient MM. Beach, Fellows et Fullerton. Les avocats de la défense étaient MM. Tremain et Don Pasquos. Les plaidoiries furent éloquentes des deux côtés ; on a surtout remarqué celle de M. Beach, avocat de la poursuite, qui a trouvé des accents énergiques pour flétrir le lâche attentat de Stokes et la conduite infâme de la femme Mansfield, cause de ce drame.

Après un résumé impartial de la cause par le juge Boardman, le jury s'est retiré, et est resté en délibération jusqu'à onze heures moins un quart. Les jurés, en rentrant en séance, étaient sérieux et moroses. Pas un ne jeta un regard sur l'accusé. Il était facile de voir dès lors qu'une résolution grave avait été prise. L'anxiété était sur tous les visages ; un silence glacial régnait dans la salle. Le greffier, s'adressant au jury, prononça la formule :

"—Messieurs, êtes-vous tombés d'accord sur un verdict ?

Le président du jury répondit :

"—Oui.

Le greffier :

"—Messieurs du jury, levez-vous. Prisonnier, levez-vous. Messieurs du jury, regardez le prisonnier. Prisonnier, regardez le jury. Parlez, messieurs du jury, reconnaissez-vous le prisonnier qui est devant vous, Edward S. Stokes, coupable, ou non coupable ?

Le président du jury :

"—Coupable de meurtre au premier degré !

A peine ces mots étaient prononcés qu'un cri déchirant, effroyable, se fit entendre. C'était une des dames en deuil de la famille de Stokes, qui tombait désespérée à la tête sur l'épaule du prisonnier.

Quelques instants se passèrent en formalités. Puis Stokes se leva lentement et se tournant vers l'attorney Beach qui, à une époque antérieure, l'avait assisté comme conseil dans un procès civil :

"—M. Beach, dit-il, vous avez bien rempli votre tâche. J'espère que vous avez été bien payé pour cela."

Cet incident n'eut pas de suite. M. Fellow se leva et demanda que le juge prononçât la sentence. Mais à la prière de M. Tremain, l'un des défenseurs, le juge a remis à aujourd'hui, lundi.

Un nouvel incident s'est produit alors. M. Fellow donnait des explications à la cour sur la position de M. Beach et Fullerton, et sur la sienne propre, au procès, lorsque Stokes se leva de nouveau, cette fois soulèvement, et s'écria avec violence :

"—Ils sont loués par Jay Gould. Veuillez dire cela."

Enfin une scène plus vive et plus prolongée a encore eu lieu.

"—M. Beach, s'est écrié Stokes, vous devez être content de ce que vous avez fait, car vous l'avez bien fait."

"—Non, monsieur Stokes, a répondu M. Beach, je ne suis pas content de ce que j'ai fait.

Des amis s'interposèrent, et M. Tremain se disposait à emmener Stokes, lorsqu'un juré s'adressant à l'avocat, lui dit :

"—J'espère, M. Tremain, que vous n'avez aucun mauvais sentiment contre nous ; nous avons tâché de faire notre devoir, et vous avez fait le vôtre ; vous avez défendu Stokes comme s'il avait été votre propre fils.

"—Je n'ai rien à dire, a répondu M. Tremain ; mais comment était disposé le jury ?

"—Je ne crois pas, monsieur, que j'aie le droit de dire cela.

"—Il n'y a pas de mal dit en intervenant M. Fellows ; vous êtes libres, maintenant, et vous pouvez dire ce que vous pensez.

"—Eh bien ! reprit le jury, nous étions dix pour la condamnation, et deux pour l'acquiescement.

"—C'est-à-dire, s'est écrié M. Don Pasquos, l'un des défenseurs, qu'il y en a deux qui se sont rendus comme des imbéciles et des lâches."

Cette sortie a produit une vive sensation :

"—Vous ne prétendez pas, a dit Stokes en s'adressant aux jurés, qu'aucun de vous ait cru au témoignage de ce coquin de Hart ? Je suis sûr qu'il n'y a pas un sur vous, douze, qui croie dans le fond de son cœur ce que cet homme a dit ou fait. Je sais ce qui en est. Vous avez tous été mis dedans par un faux témoignage et un parjure payé à prix d'argent. Voilà la vérité, je le jure devant Dieu, dans ce moment solennel.

"—Edward, a dit M. Fellow, je pense que vous ne m'en voulez pas ; je n'ai fait que mon devoir, et je n'ai eu nulle envie de le dépasser."

Ce disant, M. Fellow avait les larmes aux yeux, et il tendit la main à Stokes, qui la refusa et répondit :

"C'est bien, M. Fellow, j'entends ce que vous dites, et je suppose que vous pensez être dans le vrai ; mais un verdict rendu sur un témoignage parjure, est une vilénie que personne n'approuvera ; jamais tant que durera le monde."

Il était deux heures du matin. Les policemen firent évacuer la salle, et Stokes sortit au bras de M. Tremain, accompagné par plusieurs dames en deuil qui lui serraient les mains et ne pouvaient se séparer de lui. Un instant après il a appartenu au shérif Schields, qui le reconduisit aux Tombes.

Lundi, le 6 janvier, la sentence était prononcée, et Stokes était condamné à être pendu. Quand le juge demanda s'il avait quelque chose à dire avant que sentence fut portée contre lui, il répéta qu'il avait été condamné sur de faux témoignages.

Les habitants du Congo tuent les maladies qu'ils imaginent ne pouvoir en revenir. C'est, disent-ils, pour leur épargner les douleurs de l'agonie.

FAITS DIVERS.

Le nommé Vézina de Québec, que l'on accusait d'avoir frappé sa femme d'un coup de hache dans un moment d'ivresse, est arrivé chez lui passablement allumé le jour de l'an au soir. Vézina a, paraît-il, le vin tapageur ; dans la maison il eut de l'humeur et se prit à en vouloir aux chaises, aux meubles en général.

Ce que voyant, l'un de ses frères l'amena avec lui dans une boutique de menuisier pour le tranquilliser. Il y laissa seul pendant quelque temps. S'impatientant finalement, Vézina prit une hache dans un coin de l'atelier et se mit en devoir de faire sauter la porte. En entendant ce bruit, sa femme voulut aller voir ce qui se passait et reçut un coup de hache sur le cou au moment où elle ouvrait la porte de la boutique. Le Dr. Samson fut appelé et déclara la blessure grave, mais non mortelle.

MURTRE D'UN PRÉSIDENT.—La Bolivie vient encore de défaire un président et d'en faire un autre avec le sans-façon auquel sont habituées certaines républiques de l'Amérique du Sud. En lisant les nouvelles de Panama qui relatent les détails de cet acte tragi-comique, on croit assister à une représentation d'opéra-bouffe.

Il paraît que depuis quelques temps, le général Augustin Morales, président de la Bolivie, s'était mis en tête de faire passer par le congrès certaines mesures relatives à des exploitations de mines, dans lesquelles il avait un intérêt personnel. Les membres du congrès n'avaient pas, eux, d'intérêt particulier dans les mesures en question, et par conséquent ils se gardaient bien de les sanctionner.

Le 24 novembre, anniversaire du renversement de Melgarezo, le président Morales but comme un Suisse-Allemand, c'est-à-dire un peu plus que de coutume, et une fois entièrement gris il se rendit dans la salle du congrès et requit les représentants de passer *hic et nunc* les mesures en question. Les membres du congrès firent la sourde oreille, et le président Morales se retira en les accablant d'invectives, et envoya un moment après un officier et quelques soldats pour dissoudre le congrès. Mais les représentants étant restés fermes à leurs postes, la troupe n'osa pas entrer dans la salle et battit en retraite après être restée un instant indécise à la porte.

En apprenant le peu de succès de sa tentative de coup d'Etat, le président entra dans une fureur bleue et voulut faire fuir son premier ministre séance tenante. Mais celui-ci para le coup en se réfugiant à la légation des Etats-Unis. Alors le président Morales mit toute la garnison sous les armes, en prit le commandement, marcha sur le capitol et déclara la législature dissoute par la grâce de Dieu et la volonté nationale.

A partir de ce moment jusqu'au 27, le président Morales ne se dégrisa pas. Le 27 au soir, il reçut une lettre anonyme le dénonçant que ses aides-de-camp avaient comploté de l'arrêter.

Exaspéré par cette nouvelle, il courut dans la salle d'attente où se tenaient les aides-de-camp, et se mit, tout en les injurant, à les cribler de coups de poing et de pied. Le neveu du président, La Pave, conjura son oncle de se tenir tranquille, et voyant qu'il ne l'écoutait pas, lui tira dessus cinq ou six coups de revolver. Il ne cessa de tirer que quand il vit son oncle le président entièrement mort.

En apprenant l'événement, le congrès s'est tranquillement réuni et a nommé don Adolfo Battissan, président de la Bolivie. Alors seulement, le premier ministre a osé sortir de la légation des Etats-Unis, pour venir présenter ses hommages au nouveau président et mettre son expérience à sa disposition.

Toutes ces aventures ont passé presque inaperçues de la population, qui n'y a pris aucune espèce d'intérêt.

Une correspondance de Saratoga rend compte d'un drame qui s'est passé le 23 décembre, à quatre milles de cette place, et qui coûtera probablement la vie à un jeune Français. Nous laissons parler le correspondant :

"Un Français nommé Ned Morio a tué d'un coup de fusil un de ses compatriotes, un jeune homme âgé de dix-neuf à vingt ans, connu sous le nom de Louis, qu'il avait engagé pour couper du bois. Etant tous les deux d'une force peu commune, ils se disputaient souvent à qui pouvait résister le plus longtemps à la fatigue, et une grande rivalité existait entre eux à cet égard.

"Il paraît que le jour du meurtre, le jeune homme s'était montré d'une insolence extrême. Les choses en vinrent au point que Morio lui ordonna de quitter la cabane. Furieux de ce qu'il regardait comme une insulte, Louis saisit le fusil de chasse de Morio et l'épaula en disant : "Je vais te tuer, maudit chien !" Prompt comme la pensée, Morio fit un bond de côté, arracha à son tour un autre fusil qui se trouvait dans un coin, et qui était chargé de plombs mêlés, et en déchargea les deux coups dans la face de son adversaire. Celui-ci tomba comme une masse et resta complètement immobile pendant cinq minutes. Puis, tout à coup, il se releva et courut jusqu'à un hangar qui se trouvait à une petite distance. Là, il tomba de nouveau, cette fois incapable de se relever, et resta toute la nuit exposé au vent et à la pluie.

"Le lendemain, Morio vint se constituer prisonnier. Aussitôt qu'on sut ce qui s'était passé, une voiture fut envoyée pour transporter le blessé. Quand il arriva ici, il présentait un aspect pitoyable ; toute la mâchoire inférieure est emportée, et aussi une partie du nez. On l'a envoyé à l'hôpital du comté, mais il paraît impossible qu'on puisse le sauver.

Interrogatoire du témoin M. Cowing dans l'affaire Stokes.

—Croyez-vous en l'existence d'un Dieu ?

—Certainement. De plusieurs même. Il y a les dieux chinois et les autres.

—Je vous demande si vous croyez en Dieu ?

—Je crois à l'existence d'un pouvoir supérieur, mais ce qu'il est c'est plus que je n'oserais dire.

—Croyez-vous à l'obligation d'un serment ?

—Oui.

—Pensez-vous que sa violation soit punie ?

—Oui.

—Croyez-vous à des récompenses ou des peines futures ?

—Non.

—Comment alors pensez-vous être puni si vous violez votre serment ?

—Quand je suis sous serment, j'appelle cela être sous l'honneur, et je me crois tenu à dire la vérité aussi bien que les imbéciles qui ont foi en des choses dont ils ne savent rien.

Cette réponse a provoqué une explosion de rires, et la poursuite a déclaré qu'aucun compte ne doit être tenu de la déposition de Cowing, attendu qu'il ne croit ni à Dieu ni à l'obligation du serment.

Que ce serait beau une société composée d'hommes comme celui-là ! Elle ne durerait pas longtemps.

REVUE ÉTRANGÈRE.

MORT DE NAPOLEON III.

La mort subite de l'ex-empereur Napoléon a pris tout le monde, aussi bien à Chiselhurst qu'à Londres, à l'improviste. Personne, pas même les médecins ne s'y attendaient. Il avait comparativement bien reposé la nuit dernière, il semblait aussi fort, et à la consultation de ce matin, les médecins étaient si satisfaits de son état qu'ils résolurent de lui faire subir une troisième opération.

On avait permis au prince impérial de retourner à Woolwich pour y reprendre ses travaux; le Dr. Gull était de retour à Londres depuis hier, et plusieurs des amis intimes de l'empereur qui étaient accourus à Chiselhurst à la première alarme, étaient retournés chez eux.

Jusqu'à 9 heures, on n'avait rien remarqué d'alarmant dans la condition du patient, mais depuis cette heure il commença à affaiblir visiblement.

On télégraphia au prince à Woolwich et au Dr. Gull, à Londres, et on envoya chercher de suite le père Godhard, le directeur spirituel de Napoléon, pour qu'il lui administrait les derniers sacrements de l'Eglise. On avertit aussi le chapelain privé de l'empereur du danger qu'il y avait. Tous arrivèrent trop tard: le prince ne devait plus voir son père vivant et Napoléon rendait le dernier soupir comme le Dr. Gull et les prêtres arrivaient à la grille de château.

L'impératrice qui n'a pas quitté son époux durant sa maladie se trouvait à son chevet quand il est mort, ainsi que ses médecins Sir Henry Thompson, Corvisart et Clorer, le Dr. Conneau, le vieil ami de Napoléon, ainsi que plusieurs membres du personnel du château.

Depuis la mort de l'empereur les portes de Chiselhurst sont fermées à tout le monde et on n'admet que ses amis intimes et les membres de la famille.

Les médecins disent que sa mort provient de causes indépendantes des opérations chirurgicales qu'il a subies.

Cet événement a produit une profonde impression à Londres où l'empereur était très-populaire auprès des masses.

Napoléon III est né à Paris le 20 avril 1808. Il aurait donc complété ses 65 ans le 20 avril prochain. Né sur les marches du trône, il dut à 6 ans prendre le chemin de l'exil et y rester jusqu'en 1848, alors qu'il fut élu membre de l'assemblée nationale, après la révolution qui renversa le trône de Louis-Philippe. Élu président de la république le 10 décembre de la même année, il exécuta, le 2 décembre 1852, le fameux coup d'état, fut proclamé empereur en mai suivant, épousa en 1853 l'impératrice Eugénie, fit la guerre de Crimée en 1854, la guerre d'Italie en 1859, la guerre de Prusse en 1870, fut fait prisonnier à Sedan le 2 septembre, perdit son trône le 4 et se réfugia en Angleterre à la conclusion de la paix. Il y est resté jusqu'à sa mort entouré des soins de sa famille et d'amis dévoués à sa personne et à sa cause.

Comme nous avons déjà fait l'histoire du règne de Napoléon III, nous nous contenterons de reproduire quelques lignes d'une biographie remarquable que M. Decelle a publiée dans la *Miserve* dont il est l'un des rédacteurs:

"C'est une singulière physionomie de l'histoire et une des plus intéressantes personnalités à étudier. Tout est contraste dans cette existence accidentée: la grandeur coudoie la faiblesse, tous les extrêmes se touchent et se rencontrent. Tour à tour conspirateur, affilié aux sociétés secrètes, aventurier vulgaire, et enfin empereur de ce pays qui suivant les anciennes chroniques "est le plus beau royaume après celui du paradis," Napoléon III meurt sous le ciel de l'exil où s'était écoulé sa jeunesse. Né sur les marches d'un trône, il se voit chassé de sa patrie à sept ans, sa proscription ne le décourage point et pendant trente ans il se rend ridicule aux yeux de ses ennemies, en travaillant à conquérir ce trône où l'appelle, dit-il, la fatalité, sa seule croyance. Lorsqu'il est arrivé au terme de son ambition et n'est plus préoccupé que de consolider son trône pour y asseoir solidement sa dynastie, il fait une chute foudroyante et retombe dans l'oubli qui avait enveloppé ses premières années"

DERNIERS MOMENTS DE L'EMPEREUR NAPOLEON III.

Londres, 10 — L'impératrice Eugénie et tout le personnel de Chiselhurst étaient présents au moment où Napoléon rendit le dernier soupir. L'empereur conserva sa pleine connaissance jusqu'au dernier moment et parla à l'impératrice deux fois d'une voix très faible. L'impératrice s'agenouilla et embrassa à plusieurs reprises son époux mourant. Elle était complètement brisée par ses émotions et s'évanouit au pied du lit. Le prince impérial, qu'une dépêche télégraphique faisait revenir en toute hâte de Woolwich, arriva un quart d'heure après la mort de son auguste père. Il paraissait très affecté et embrassa plusieurs fois le front de l'empereur. Napoléon est mort très paisiblement et n'a pas eu d'agonie.

Eugénie est restée plusieurs heures après la mort de son époux agenouillée au pied de son lit, priant et pleurant. Sa Majesté la Reine Victoria, a envoyé un message de condoléance à l'impératrice sur le malheur qui vient de la frapper.

Cette mort semble avoir produit d'effet en France que parmi les bonapartistes haut placés et dans certaines parties de la province. Le peuple et l'armée, à Paris, ont accueilli froidement la nouvelle de cette mort. Les journaux monarchiques croient que cet événement va favoriser leur cause.

L'Assemblée nationale a repris ses séances.

M. Belcastel a annoncé qu'il interpellera le gouvernement sur la démission du comte de Bourgoing, ambassadeur français auprès de la cour pontificale. Le ministre des affaires étrangères étant malade, le jour de l'interpellation n'a pas été fixé. M. Borcelles est encore à Rome.

On pense que la récente circulaire de M. Jules Simon sur l'éducation donnera lieu à une discussion irritante dans l'assemblée.

L'Assemblée s'est occupée de l'examen d'un projet de loi du Conseil Supérieur de l'Éducation. Les députés de la Gauche ont attaqué avec violence ce qu'ils appellent la partie réactionnaire du conseil composée, disent-ils, de cléricaux qui manquent de patriotisme, sont subordonnés à Rome.

Ces expressions ont occasionné une agitation à laquelle l'ajournement mit fin.

Le lendemain, M. Dupanloup a parlé longuement sur le projet de loi du Conseil de l'Éducation. Il a été interrompu par une altercation entre M. Laurent Pichot, radical, et M. de Cazes, conservateur. Ils ont échangé des paroles amères et manifesté de l'animosité. A la fin de la séance, deux amis du député radical ont demandé à M. de Cazes de faire excuse. Le résultat est inconnu, mais un duel est probable.

Pendant que l'Assemblée nationale siège, le comité des trente continue ses travaux.

M. Thiers et le sous-comité du comité des trente ont convenu des articles qui permettent au président de prendre part aux débats de l'Assemblée dans certaines occasions spécifiées, et qui lui donnent un pouvoir de veto restrictif sur les actes de la législature.

On est aussi tombé d'accord sur d'autres articles de la constitution.

La grande question est toujours de savoir ce qui va sortir des délibérations du comité et comment l'Assemblée nationale accueillera ses décisions.

Plusieurs membres de la Société Internationale ont été arrêtés à Paris et dans les départements. Quelques-uns avaient en leur possession des bombes Orsini.

Une rupture s'est produite dans le Centre Gauche. A une assemblée des députés de ce parti, qui s'est tenue aujourd'hui, M. Christophe, radical, ayant été élu Président, M. Casimir Perrier et ses amis se sont immédiatement retirés et joints.

On dit que les députés Bonapartistes s'uniront à la Droite.

ITALIE.

La question de la suppression des ordres religieux continue de préoccuper l'opinion publique. Victor Emmanuel commence à s'apercevoir qu'on ne s'arrête pas, comme on veut sur la pente de la révolution. Il faut tout ou rien à la révolution. Elle ne trouve pas le projet du gouvernement assez radical.

La faculté laissée aux chefs d'ordre et aux établissements étrangers de vendre leurs biens et d'en appliquer les revenus à des œuvres pies, paraît excessive. La révolution veut s'emparer de tout, et de suite. Au reste, les corporations religieuses ne peuvent pas, par ces ventes mêmes, se faire complices de la spoliation.

Le gouvernement a beau invoquer les exigences politiques et l'opportunité de ne pas froisser les gouvernements étrangers, le parti radical n'écoute rien. Tout fait voir d'ailleurs qu'il ne sera satisfait que lorsqu'il aura fait main basse sur le trône comme sur l'autel. Les révolutionnaires s'assemblent et lancent des manifestes plus dangereux pour Victor Emmanuel que pour le pape qui trouvera bien, lui, au dernier moment la protection nécessaire à l'Eglise. Victor Emmanuel se console de ses déboires dans la débauche, dans la compagnie de ses concubines. Il ne se gêne pas, celui-là non plus, comme la plupart des rois de l'époque, de fouler aux pieds la morale publique.

Un fait qui vient de se produire à Ancône donnera une idée de l'état social de l'Italie et de la sécurité dont les honnêtes gens y jouissent. Un prêtre du nom de Fabbie, de Sinigaglia, revenait de dire sa messe quand il rencontra un tailleur armé d'un fusil. Celui-ci l'ajuste, le tire, le tue, et va se constituer prisonnier, disant qu'il a tué ce prêtre parce qu'il croyait avoir reconnu dans son geste et dans ses regards un air de mépris. Le procès fut instruit en quelques jours et l'assassin fut acquitté par le jury. Tous les journaux qui ont conservé un reste de pudeurs s'élèvent avec force contre le verdict; les feuilles radicales seules y trouvent matières à de grossières plaisanteries.

On parle beaucoup de l'entrevue que le Saint Père a eue avec le grand duc Nicolas de Russie et de son refus d'accorder une audience au fameux Renan.

Le grand duc se rendit au vatican avec le désir de remporter un souvenir de Sa Sainteté. Dans ce but il avait acheté l'un des meilleurs portraits du Pape, et quand il fut en présence de celui-ci, il le pria de vouloir bien y écrire quelques notes de sa propre main. Pie IX se rendit volontiers à ce désir et il écrivit en italien au bas du portrait: "Dieu bénisse l'empire et la famille impériale et qu'il les éclaire l'un et l'autre."

Renan ayant demandé une audience, pour offrir ses hommages à son Altesse Impériale le prince lui fit dire, après lui avoir fait faire antichambre pendant plus d'une heure, qu'il ne pouvait le recevoir.

Dans l'intimité il alla plus loin et dit que c'était une impudence pour un pareil homme qui avait écrit contre la divinité de Jésus-Christ d'oser se présenter devant un prince chrétien.

ANGLETERRE.

Un meeting a été attaqué par la populace pendant que Sir Charles Dilke prononçait un discours. Les partisans de Sir Dilke ont résisté, et la lutte s'est prolongée plus d'une heure. Plusieurs personnes ont été blessées et beaucoup de vitres brisées. Enfin l'ordre s'est rétabli, le meeting s'est dissous, et Sir Dilke et sa femme ont été escortés jusque dans leur hôtel par une nombreuse foule armée de bâtons.

Comme nous avons, ainsi que plusieurs autres journaux, encouragé la population à fréquenter le Palais Musical, lorsqu'il était sous la direction de M. Fortin, nous sommes forcés maintenant de retirer notre approbation. Nous croyons que le Palais Musical ou Théâtre des Variétés de M. Neville, est loin d'être une école de bonnes mœurs. Les jeunes gens qui s'y rendent en foule n'en sortent certainement pas avec de bonnes pensées et les parents feraient bien d'empêcher leurs enfants d'y aller. Il faut des amusements au peuple, mais des amusements honnêtes, différents de ceux qui ont perverti la population de Paris.

Vendredi dernier, environ quatre-vingts Zouaves Pontificaux, se réunissaient au Casino de Montréal, pour recevoir des mains de Sa Grandeur Mgr. de Montréal, une médaille en or, émaillée, représentant le Fanion que portaient les Zouaves Pontificaux français à la glorieuse bataille de Loigny, le 2 Décembre 1870.

M. le Marquis de Bassano remit à M. le chanoine Moreau, dans le cours de l'été dernier, vingt-neuf médailles que M. le général baron Athanase de Charette lui avait confiées pour être distribuées à ses *Castors* du Canada.

Comme l'on sait, le brave général, étant colonel des Zouaves à Rome, appelait ainsi, familièrement, les Canadiens, pour qui il a toujours montré une prédilection marquée.

M. G. A. Drolet, président de l'Union Allet, fit un rapport complet des opérations de l'année, et occupait un siège à la droite de Mgr. M. Alain, de Kersabiec, ancien capitaine aux Zouaves, était à la gauche de sa Grandeur.

Voici les noms des heureux médaillés—

Messrs. Taillefer, Murray, Drolet, Collin, Desjardins, McGown, Beaubien, Varin, McKenzie, Sauvé, Prendergast, Desllets, Rivard, Pineau, St. Laurent, Morrisset, Paquet, Murray, Blanchard, Forget, Guilbault, Bernier, Fournier, Roy et Vallée.

En outre le jury d'honneur, attacha l'une de ces précieuses médailles à la cravate du drapeau des Zouaves Canadiens, et une autre au navire en argent, *l'ex voto* suspendu à la voûte de Notre Dame de Bonsecours, et une troisième à Mgr. de Montréal, protecteur de leur Union.

NOTICE NECROLOGIQUE.

Dimanche, le 29 décembre, vers les neuf heures du soir, est décédé à Détroit, à l'âge de 48 ans, Joseph-Charles-Guilbault, du Sault-au-Récollet, Canada.

M. Guilbault, avec son épouse, née Emelie Pominville, de Montréal, était arrivé à Détroit dans le mois de juillet dernier et prit charge de l'école française sous la direction du Rév. Père Anciaux, curé de Ste. Anne.

Dans son jeune âge, M. Guilbault eut une attaque assez sérieuse de la maladie qui vient de le conduire au tombeau. En 1861, le mal prit racine; les remèdes de l'art ne purent arrêter son progrès, et ses souffrances augmentèrent avec le temps. Toujours calme, patient et résigné, il sut cacher à ses amis l'intensité de ses douleurs, et la religion qui dominait son cœur lui donna la force de les supporter sans plaintes et sans murmures. Pendant plus de 24 ans de mariage, aucune ombre de déplaisir ou de mécontentement n'est venu troubler entre lui et son épouse la paix et le bonheur de leur union; aussi cette femme dévouée a-t-elle pu apprécier les trésors que possédait ce bon cœur d'homme, ce fervent chrétien que la mort aujourd'hui lui enlève et qui la plonge dans une profonde douleur. Les trois dernières semaines de sa maladie mirent son courage et sa patience à une rude épreuve qui ne fit qu'affirmer sa résignation et sa soumission à la volonté de son Créateur, et ses médecins, ayant perdu tout espoir de le guérir par les moyens ordinaires, eurent recours, en dernier ressort, à une cruelle opération, et la pierre qu'on lui enleva après beaucoup de travail et de difficultés, pesait trois onces et 36 grains. L'autopsie qui fut faite, révéla combien ses souffrances, depuis plusieurs années, avaient dû être grandes, cruelles, atroces.

Comme il l'avait exigé, il fut enseveli avec la bure, l'habit que portent les moines Franciscains, car il appartenait au tiers-ordre auquel il était dévotement attaché. Son affabilité, ses belles qualités d'âme et de cœur, son abnégation et sa piété solide le firent aimer et respecter de tous ceux qui l'ont connu ici comme au Canada; et ses amis de Détroit, qui ne l'ont point abandonné pendant sa maladie et qui ont conduit ses dépouilles mortelles jusqu'au tombeau, conserveront toujours dans leur cœur le souvenir de ses belles vertus. *Hic bene omnia fecit.* — *Communiqué*

On demandait à un vieux garçon de quatre-vingts ans ce qu'il avait fait pendant toute sa vie! — Je l'ai passée, dit-il à réfléchir pour savoir si je devais me marier, mais je crains de mourir avant d'avoir pris une décision.

Une jeune demoiselle a eu une magnifique tresse de cheveux d'enlevée en sortant de l'église du Gesù. On ne sait si c'est l'acte d'un amoureux ou d'un voleur.

NOS GRAVURES.

LA NEIGE DANS LA RUE.

C'est une scène qui s'est déjà renouvelée souvent depuis le commencement de l'hiver. M. Kendrick, dont nos lecteurs voient le nom, depuis quelque temps, au bas de nos gravures, est un jeune artiste récemment arrivé d'Angleterre. Nos lecteurs ont dû remarquer que c'est un artiste de grand talent.

LE FEU DE LA RUE ST. PIERRE.

Nous avons parlé de ce feu qui a réduit en cendres, le 31 de décembre dernier, les vastes magasins et manufactures de MM. Nelson, Wood & Co., et Ames, Millard & Co. Les ruines présentaient, le lendemain du feu, un triste aspect. A la vue de ces murs brisés, de ces ruines fumantes à moitié couvertes de neige et de glace, on ne pouvait s'empêcher de penser, comme il faut peu de temps pour convertir en ruines les choses les plus puissantes et les plus actives, des établissements dont dépendent la fortune et l'existence d'un si grand nombre de personnes.

LA FUITE EN EGYPTÉ.

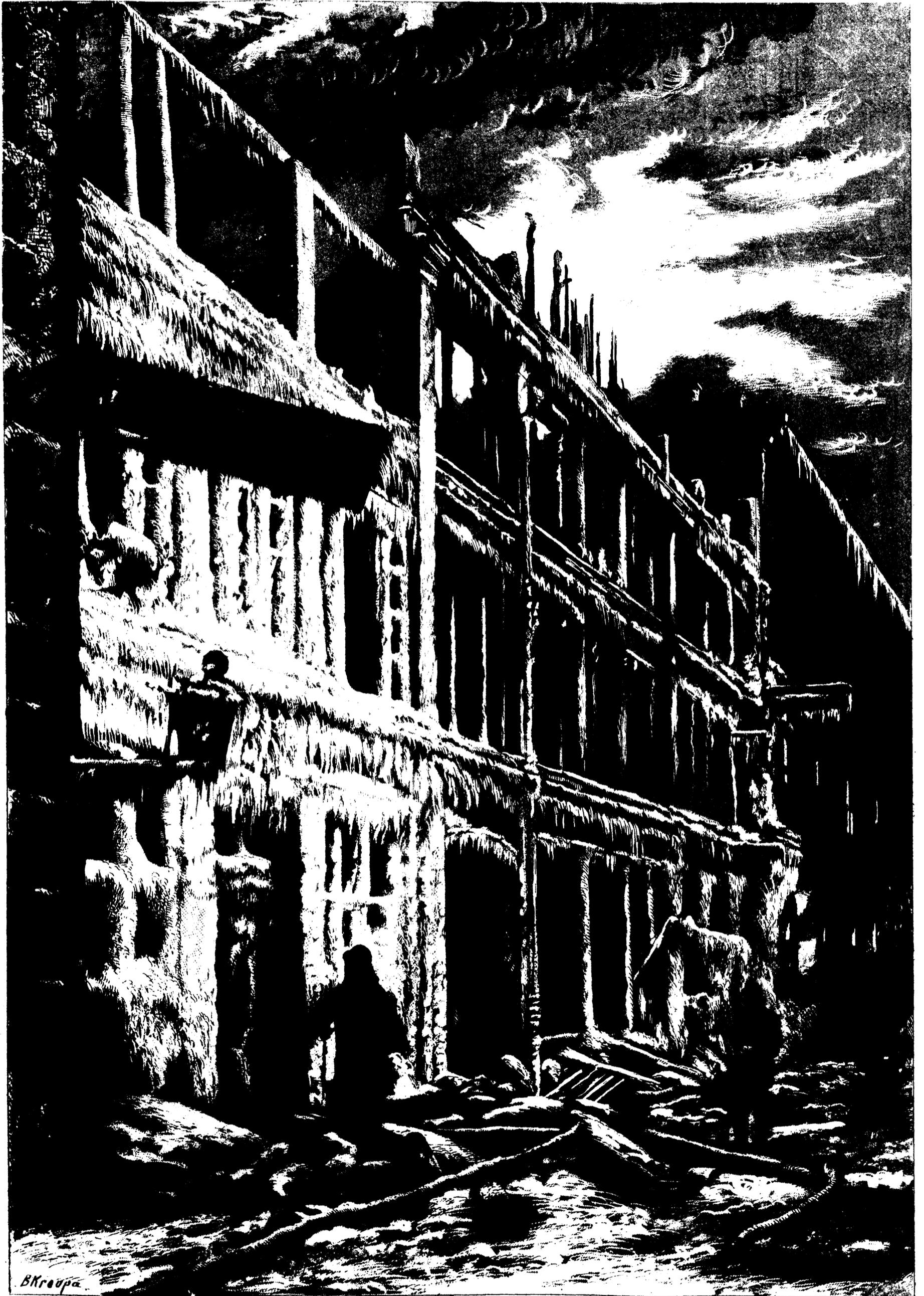
Cette gravure représente une scène aussi connue de nos lecteurs que de nous. C'est le temps, d'ailleurs, où ces grandes scènes de la religion chrétienne sont rappelées aux fidèles. On voit dans la gravure St. Joseph et la Ste. Vierge qui porte l'enfant Jésus, traversant un ruisseau ou une espèce de marais.

LA TANIÈRE DU RENARD.

Cette gravure représente plutôt les ohions à la recherche de la tanière que la tanière elle-même.



LA NEIGE DANS LES RUES DE LA VILLE.



ASPECT DES RUINES APRÈS L'INCENDIE DANS LA RUE St. PIERRE, MONTRÉAL.



"LA FUITE EN EGYPTE."



LA TANIÈRE DU RENARD.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 16 JANVIER, 1873

La deuxième causerie de Jean Bellevue, qu'on trouvera plus loin, mérite l'attention toute particulière de ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'agriculture.

BULLETIN.

C'est d'Ontario que nous est venue la lumière la semaine dernière. La plus grande et la plus riche province de la puissance s'est payé le luxe de deux spectacles le même jour. C'est fort. Mais une province qui accumule des millions par demi-douzaine peut se permettre bien des fantaisies.

Le 8 courant, à 3 heures P. M., heure sacramentelle, s'ouvrait la deuxième session du deuxième parlement local. Le discours du trône est réjouissant; le Lieutenant-Gouverneur annonce que les dépenses ont été moindres que les estimés et que, malgré les millions accordés aux compagnies de chemins de fer, la caisse provinciale en contient encore plus de quatre autres millions. M. Robertson, notre digne trésorier, notre irréprochable comptable, va se trouver bien à plaindre en apprenant cette nouvelle. Lui qui a toutes les misères du monde à garder au fond de sa bourse quelques centaines de mille piastres, lui qui est presque obligé de jouer le rôle de grippe-sou pour empêcher sa caisse de sonner le creux, subir le spectacle d'un trésorier voisin qui entasse des millions! C'est le supplice de Tantale.

La harangue de M. Howland est bien remplie. Elle promet pour Ontario une session non pas brillante, mais très-utile. Les chemins de fer, l'éducation, primaire et supérieure, différentes institutions philanthropiques, l'assèchement des savanes, telles sont les œuvres à continuer et perfectionner et sur lesquelles le chef de l'exécutif attire l'attention des législateurs d'Ontario. Il y a aussi un mot sur l'arbitrage inter-provincial. C'est assez anodin et nous n'avons pas à nous plaindre. On annonce que la question progresse et qu'on se prépare à obtenir du Conseil Privé, en Angleterre, une solution prochaine. Ce serait encore mieux, si ces messieurs, qui ne parlent que millions, voulaient tout simplement être honnêtes et nous rembourser ce qu'il nous ont pris au commencement de notre mariage forcé. Mais il paraît que les gouvernements sont comme les corporations: ils sont réputés n'avoir point d'âme ni conscience. Ils comptent, calculent, supputent; mais ils n'ont pas de mouvement venant du cœur et ne connaissent pas l'équité naturelle. Avec eux, ce qui est bon à prendre est toujours bon à garder.

Le même jour, il y avait à Toronto grand banquet pour célébrer les triomphes des Réformistes. L'hon. George Brown présidait. Les hon. M. MacKensie, Blake et Mowat y ont prononcé des discours magnifiques. Ce sont trois hommes supérieurs, très forts. Un parti qui compte de tels chefs est destiné à arriver. Nous ne pouvons, dans le Bas-Canada, approuver sans restriction leurs idées; qu'on soit conservateur, libéral ou national, on ne peut voir sans alarme leur immense popularité acquise en flattant les préjugés du Haut-Canada. Ce qui fait leur force là-bas leur nuit nécessairement ailleurs. L'idée de faire croire aux gens d'Ontario, qui entassent des millions et qui ont tout ce qu'ils veulent, l'idée, disons-nous, de faire croire à de tels gens qu'ils sont maltraités dans la confédération est tout simplement absurde, si elle n'est pas malhonnête. M. MacKensie l'a bien senti, et il s'est appliqué à détruire le mauvais effet produit par cette politique en essayant de réfuter les discours du Dr. Tupper qui, dans les provinces maritimes, avait exploité ce côté faible du programme des réformistes d'Ontario.

Comme toujours M. MacKensie et Blake se sont montrés plus anglais que les plus enragés Tories. Le premier veut la connexion britannique éternelle; le second la veut de même, mais plus étroite.

Au reste, pas un mot de ce qui nous intéresse le plus dans la province de Québec; pas un mot d'industrie, de protection, de remaniements de tarifs. C'étaient, comme nous venons de le dire, des discours magnifiques, mais tout au point de vue du Haut-Canada; ce qui explique peut-être l'absence complète au banquet des libéraux des autres provinces, quoique de nombreuses invitations aient été envoyées partout.

J. A. MOUSSRAU.

L'INDUSTRIE.

A une assemblée de la chambre de commerce tenue, la semaine dernière, M. E. Morin a émis, sur la question du tarif, des idées qui méritent d'être prises en considération. Pour combler le vide que vont causer dans le revenu, la réduction de la taxe sur le thé et l'exécution des grands travaux projetés, il suggère d'augmenter les droits sur les cigares, le houblon, les spiritueux, la bière et le porter.

C'est une bonne idée pour augmenter le revenu, mais nous ne voyons pas que cela soit suffisant pour développer notre industrie.

Nous espérons qu'on ira pas plus loin que cela dans la voie de la protection; ce qu'il faut, c'est de constater quelles sont les industries qui ont besoin d'être protégées non seulement pour vivre, mais pour devenir prospères. Or

cette classification est facile à faire, et nous croyons même qu'elle est déjà toute faite.

L'hon. John Young a exprimé, dans cette circonstance, un argument souvent employé par les partisans du libre-échange; c'est qu'il faut penser aux intérêts de la classe agricole, quand on parle de protection. Sans doute, mais, il ne faut pas exagérer cette idée, et surtout faire du tort aux cultivateurs en voulant leur faire du bien. Le meilleur moyen d'être utile à la classe agricole est de créer des marchés pour ses produits, et le meilleur moyen de servir l'industrie est de la protéger. Ce qu'il faut dans le moment, c'est de faire un tarif qui offre aux capitalistes des avantages assez considérables pour les engager à mettre leurs fonds dans les entreprises industrielles.

Dans un pays où sans trouble et sans travail on peut tirer de ses capitaux un intérêt de huit et dix par cent, l'industrie a besoin d'être lucrative pour qu'on s'y mette. Qu'on fasse d'abord la voie large aux capitalistes qui voudront entrer dans l'industrie, une fois qu'ils y seront, on pourra rétrécir graduellement cette voie.

L. O. DAVID.

MM. DAVID & BARSALOU.

Dans le quartier St. Louis, deux citoyens capables et honorables se font la lutte, MM. David et Barsalou. On a fait courir le bruit que c'était une lutte politique, mais, ce qui prouve que ce n'est pas le cas, c'est que la *Minerve* soutient M. David qui a presque toujours voté avec l'opposition durant la dernière session, et a montré, dans tous les cas, qu'il était fort indépendant du gouvernement. La *Minerve* dit qu'elle soutient M. David, parce qu'il n'y a personne pour prendre la place qu'il s'est faite au conseil-de-ville, pour rendre autant de services à la ville en général et à ses concitoyens en particulier. Un seul journal, le *National*, s'est prononcé jusqu'à ce jour pour M. Barsalou, et il n'a pas dit encore pourquoi il s'opposait à la réélection de M. David. Quoi qu'il en soit, les noms qu'on voit sur les listes des deux candidats prouvent que ce n'est pas une lutte politique, car plusieurs des principaux citoyens qui soutenaient M. Jetté sont pour M. David. Plusieurs disent que M. Barsalou aurait dû se présenter dans le quartier St. Laurent où il aurait pu se faire élire contre un candidat anglais, au lieu de chercher à nous priver des services d'un homme dont nous avons besoin. Nous reproduisons ces choses sans les commenter.

Le Dr. O'Leary est le candidat populaire du quartier St. Antoine, pour le conseil-de-ville.

ÇA ET LA.

M. Gustave A. Drolet, président de L'Union Allet, publiera bientôt, dans *L'Opinion Publique*, la biographie du brave général de Charette, ex-lieutenant-colonel aux Zouaves Pontificaux. Le portrait du général paraîtra en même temps.

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, d'un nouveau corps de musique remarquable par les progrès qu'il a déjà faits et par son costume. Ce corps de musique s'appelle "La Bande de Montréal," et a pour directeur maintenant M. Francis Boucher. Ceux qui auraient besoin de la Bande de Montréal, pourront s'adresser à M. Boucher, rue St. Laurent.

M. le Grand-Vicaire Raymond, Supérieur du collège de St.-Hyacinthe, a fait, devant l'Union Catholique de cette ville, une lecture remarquable sur le sujet suivant: Action de Marie dans la société. Il a, dans cette lecture, touché, en passant, aux questions religieuses qui agitent l'opinion publique et soutenu l'opinion que le libéralisme et les autres erreurs condamnées par l'Eglise n'existent pas dans notre pays, ou plutôt n'y ont pas de défenseurs avoués; que le libéralisme condamné par le Syllabus ne peut être le libéralisme politique; qu'il n'y a pas ici réellement de gallicanisme; qu'il ne voit partout que des hommes disposés à accorder à l'Eglise dans ce pays les réformes dont elle peut avoir besoin, mais obligés de faire ces choses avec prudence.

Le *Nouveau-Monde* critique cette partie de la lecture de M. le Supérieur et lui reproche d'être aussi satisfait de la situation religieuse du pays, et lui demande ce que signifient toutes les oppositions et les tracasseries que l'Eglise a rencontrées, chaque fois qu'elle a voulu réclamer quelques-uns de ses droits envahis par l'Etat, sur, par exemple, les biens ecclésiastiques, le mariage chrétien, l'éducation normale, l'érection des paroisses et la question des registres.

Le *Nouveau-Monde* va même jusqu'à dire que le libéralisme est aussi faux en politique qu'en religion. Cela mériterait des explications, et pour nous qui suivons les thèses du *Nouveau-Monde* avec soin, nous aimerions à savoir, comment il établirait celle-là, car, de la manière dont il parle, notre constitution même qui repose sur des idées libérales en politique serait condamnable, et chaque fois qu'un peuple réclamerait une ré-

forme destinée à augmenter ses droits politiques, il pêcherait contre le Syllabus. Pie IX lui-même aurait pêché, quand il a accordé aux Romains des institutions libérales. Nous savons que le *Nouveau-Monde* n'a pas voulu aller aussi loin que cela, mais nous savons aussi qu'il a mal interprété ses paroles. Peut-être, ferait-il bien d'établir une fois pour toutes les distinctions nécessaires, si tant dans un pays comme celui-ci, afin qu'on ne confonde pas des choses bien différentes.

PIQUEFORT.

Tel est le pseudonyme que prend un écrivain qui publie, en ce moment, dans le *Courier du Canada* des critiques littéraires sous le titre "Portraits et pastels littéraires." Il se propose de ne pas y aller de main-morte, et a déjà décoché plusieurs traits à l'adresse de *L'Opinion Publique* et de notre ex-collaborateur, Placide Lépine. Quoi qu'il en soit, nous nous intéresserons à ces critiques et les ferons connaître à nos lecteurs aussitôt que faire se pourra.

PORTRAIT DE MGR. BOURGET.

Un membre de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes a fait au crayon le portrait de Mgr. de Montréal, et M. Desbarats l'a reproduit par la lithographie. Ce portrait, de deux pieds et demi sur deux, est excellent. Il est fait d'après les procédés maintenant employés en France dans le dessin au crayon. En vente chez les libraires au prix de \$1.00. Expédié franco à la campagne moyennant \$1.20.

On dit que M. William Chapman, l'un de nos meilleurs poètes canadiens et des collaborateurs de *L'Opinion Publique* doit publier bientôt un poème considérable sur un sujet canadien.

Le gouvernement local de la Colombie Anglaise ayant été renversé, M. Cosmos a été chargé de former une nouvelle administration et il a réussi. M. Walkem, qui était commissaire en chef des Terres et des Travaux Publics, sous l'administration de M. McCright, fait partie du nouveau cabinet, comme procureur-général.

C'est sur la question d'économie que l'ancien gouvernement a été, dit-on, battu.

M. MAZURETTE.

La *Gazette* de Montréal a publié la semaine dernière, une étude eulogieuse du talent musical de M. Mazurette. On sait que ce jeune artiste canadien parcourt en ce moment les États-Unis où il donne des concerts qui font sensation. Les journaux américains font de grands éloges de sa voix, de son talent comme pianiste et comme compositeur. A Détroit, dans l'Etat de Michigan, on lui a fait cadeau d'une médaille d'or d'une valeur de \$500.00.

On croit que M. Mazurette sera bientôt à Montréal avec les artistes éminents qui l'accompagnent.

Les célèbres joueurs de billard canadiens, Joseph et Cyrille Dion, continuent de remporter de grands succès aux États-Unis. Cyrille vient de battre Daly par près de 400 points sur une partie de 1500. Un célèbre joueur français, arrivé récemment aux États-Unis, a défié Joseph pour une ou plusieurs parties françaises, l'enjeu devant être de \$2,000 à \$5,000. Joseph a accepté.

Le Dr. Brosseau écrit de Paris à *L'Union Médicale* comment on s'y prend en France et en Angleterre pour former de bons médecins. Il termine sa correspondance par la remarque suivante:

"De l'exposé des faits ci-dessus il est facile de conclure que nous avons en Amérique beaucoup trop d'écoles de médecine; que l'admission à l'étude et à l'exercice de la profession est trop facile, conséquemment qu'un certain nombre de *Docteurs* n'ont pas les connaissances nécessaires à l'art de guérir."

Inutile d'ajouter que les mêmes remarques pourraient tout aussi bien s'appliquer au barreau et au notariat.

Quand donc aurons-nous ici un système qui rendra les professions ce qu'elles doivent être? Qui prendra l'initiative de ces réformes?

On lit dans *L'Événement*:

"Lord Dufferin a paru enchanté d'être de retour à Québec. On lui prête un mot qu'il a à coup sûr pensé s'il ne la pas prononcé: Me voici revenu dans le pays de la politesse."

Leurs excellences, Lord et Lady Dufferin, sont en ce moment à Montréal où elles sont l'objet de beaucoup d'attention et de politesses, mais si *L'Événement* dit vrai, notre aimable et distingué Gouverneur aurait un faible pour Québec. Cela ne ferait que démontrer davantage que c'est un homme de goût. Comment ne pas aimer Québec avec ses jolies femmes et ses nombreux hommes de lettres?

L. O. DAVID.

M. Evariste Gélinas, du département de la Milice, à Ottawa, est mort jeudi dernier, après une maladie de trois jours, à l'âge de 36 ans. Il était l'un de nos collaborateurs, depuis la fondation de *L'Opinion Publique*, dans laquelle il écrivit d'abord sous les initiales C. T., et ensuite sous le pseudonyme "Un Solitaire." Nous publierons son portrait et sa biographie dans notre prochain numéro.

AGRICULTURE

CAUSERIES

C'était en Février 1872: Je voyageais à la campagne, et un de ces tempêtes de neige comme Février seul sait nous en donner, me persuada de demander l'hospitalité. Une maison d'une apparence assez distinguée, ayant à sa droite un *mai* traditionnel, me fit comprendre que je trouverais chez son propriétaire non-seulement un digne officier de Sa Majesté, mais de plus un accueil franc et cordial.

Je ne fus nullement trompé: un instant après avoir frappé à la porte, j'étais près d'un bon feu, entouré de figures sympathiques; mon cheval était dételé, bien soigné, et ma voiture mise à l'abri.

Si je ne craignais pas de blesser la modestie d'un homme de mérite, j'indiquerais par son nom cet ancien capitaine de Milice, brave et honnête cultivateur, qui a su tirer de sa carrière une belle aisance pour lui et sa famille, et mériter, par son bon sens et son patriotisme éclairé, d'être élevé aux plus importantes charges de sa paroisse.

Le capitaine B. est un de ces cultivateurs modèles comme je voudrais en voir dans chaque arrondissement de notre Province. Ses succès évidents en agriculture, joints à son zèle pour répandre les connaissances autour de lui, en font un homme très-précieux dans sa localité; et les étrangers qui ont la bonne fortune de visiter sa ferme ne manquent pas de tirer un grand profit des améliorations qu'on y admire.

Si les voisins du capitaine B. ne suivent pas tous ses maximes en agriculture, comme on le verra plus tard, il n'en jouit pas moins de l'estime et de la confiance générales. Les longues soirées d'hiver réunissent souvent plusieurs cultivateurs sous son toit hospitalier; on fume, on cause, et naturellement les sujets agricoles ont une large part dans la conversation. C'est un véritable *club agricole* sans constitution, sans séances régulières, mais qui produit d'excellents fruits; c'est ce que j'ai pu constater le soir de mon arrivée. En effet, trois cultivateurs du voisinage vinrent faire la veillée avec nous, et inutile de dire qu'une fois la connaissance faite, nous ne tardâmes pas à échanger nos vues sur l'agriculture et les questions qui s'y rattachent.

Je suis flatté, me dit le capitaine B., de vous voir en compagnie de trois de nos bons amis. Nous différons un peu d'opinion, il est vrai, en fait d'agriculture; mais cette divergence d'idées est pour nous un moyen de passer bien des soirées utiles et intéressantes, la discussion se faisant toujours amicalement et avec sincérité de part et d'autre. Un de mes voisins, Jacques, préfère encore son ancien système à ce qu'il appelle la culture dans les livres; tandis que mon autre voisin, Thomas et mon deuxième voisin, Léon, professent généralement mes principes tout en ne partageant pas ma manière de voir sur une infinité de détails.

Le grand point, capitaine, qui nous divise surtout, reprit Thomas, c'est l'adoption d'un système de rotation. Vous tenez absolument à me faire adopter le vôtre qui est celui de 9 ans; et moi je prétends que pour un homme de mes moyens, qui n'ai qu'une terre de 2 arpents sur 30, il est impossible d'arriver à faire autant de dépenses de clôtures que vous en faites sur votre ferme, et d'entreprendre, chaque année, autant de jardinage que vos moyens vous promettent d'en cultiver.

Quel est donc le système que vous avez adopté et suivi, demandai-je à Thomas; je tiens d'autant plus à le connaître que le fait d'être propriétaire d'une terre de deux arpents sur trente, vous place dans la position de la majorité des cultivateurs de la Province de Québec.

Je me rends volontiers à votre demande, dit-il. Il faut d'abord vous déclarer qu'il n'y a malheureusement pas longtemps que j'ai adopté un système de rotation, c'est-à-dire que je fais succéder à une espèce de récolte une autre espèce qui laisse reposer ma terre tout en me donnant du profit. En me mariant, il y a 20 ans, je reçus en donation la terre que j'occupe aujourd'hui. Ne connaissant de l'agriculture que ce que j'avais vu faire, voici quelle a été ma pratique pendant les premières années. (Ayant demandé une ardoise et un crayon, il traça le plan suivant.) Ce plan, continua-t-il, vous donnera une idée de la manière dont ma terre se trouvait divisée:

Chemins.	Site des haies, fossés, jardins et prairie.	Champ de 1 arpent sur 23 cultivé deux années en grain et pacagé deux ans. sur le chaume, sans semer de grain de mil et trèfle.
		Champ de 1 arpent sur 23 cultivé deux années en grain et pacagé deux ans. sur le chaume, sans semer de grain de mil et trèfle.

À la frontière vous voyez une superficie d'à peu près trois arpents, séparée par un travers du reste de la terre; ce champ contenait les bâtisses, un tout petit jardin potager, et un morceau mis tantôt en jardinage et tantôt en prairie, cette dernière étant obtenue au moyen de la graine de qualité inférieure que je ramassais au fond des crèches ou des tasseries. Le reste de ma terre était séparée en deux par une clôture de milieu, de sorte que ma culture se faisait principalement dans deux champs ayant chacun un arpent de large sur 23 de long. J'y semais un de ces champs en grain pendant deux années consécutives et ensuite j'y laissais ce *chume* en pacage pendant deux autres années, durant lesquelles le second champ était à son tour soumis à deux récoltes de grain. J'y semais de grain de mil et trèfle avec la seconde semence de grain.

Il est évident que cette méthode devait me réduire à ne pouvoir plus récolter de quoi soutenir ma famille. Mon père, et avant lui mon grand-père, avaient agi de même sans trop mal

s'en trouver, car ils avaient profité de la fertilité primitive du sol; mais la terre, même la plus riche, a besoin d'être ménagée. Le cheval le plus fort, le plus vigoureux, tourne vite en rosse si on le fait travailler avec excès; et si on ne lui accorde pas le repos, la nourriture nécessaire; si on remplace l'avoine par le foin, il finira par devenir infirme et n'être plus qu'une nuisance à son maître cruel et imprudent. Tel est pourtant le genre de traitement que je faisais subir à ma terre. Non content de la fatiguer par une double récolte de grain, je la soumettais encore durant deux ans à ce qu'on ose appeler pâturage, mais qui est plutôt un moyen direct de dessécher le sol et de faire crever les bestiaux. N'y ayant pas de graine de semée, il ne poussait que quelques tiges de bonne herbe insuffisantes pour cacher la nudité de la terre aux rayons du soleil, et insuffisantes pour nourrir mes animaux qui, étant forcés de beaucoup marcher pour attraper leur vie, contribuaient davantage à durcir le sol.

Le maximum des récoltes de grain que j'obtenais de la culture de 23 $\frac{1}{2}$ arpents était 250 minots, représentant, d'après la moyenne des prix du marché pour les différentes sortes de grain, la somme de \$97.00; montant insignifiant en face du travail énorme et des sacrifices qu'il me fallait m'imposer pour le réaliser. D'un autre côté, mes vaches n'ayant qu'une maigre pâture ne donnaient qu'un pauvre revenu, et entraient en hivernement si chétives que, malgré mes soins, il m'arrivait souvent d'être obligé de les aider à se lever au printemps et même de vendre la peau de quelques-unes.

Le découragement s'emparait de moi, j'étais réduit à faire mes travaux sans goût et sans espoir, le désordre se faisait sentir dans mes affaires et même le bonheur disparaissait de ma maison; j'aurais voulu voir ma famille plus âgée et ma terre vendue pour pouvoir émigrer aux Etats-Unis. Le capitaine B. cherchait à m'entourer de ses bons conseils; mais j'étais prévenu contre ses pratiques parce que j'entendais crier de toutes parts qu'elles étaient ruineuses. Je trouvais pourtant qu'il avait quelquefois raison, mais j'étais si endurci dans la routine que je négligeais d'entreprendre même ce qui me paraissait évidemment bien. Le capitaine était heureusement un homme patient et dévoué; malgré mon indolence et mon entêtement, il persista dans ses avis et finit par me convertir. Ma répugnance à lire des écrits sur l'agriculture fut vaincue, mes vieilles idées encroûtées disparurent et, degré par degré, le courage, le bonheur revint à ma maison.

Voici les principaux changements que j'ai opérés dans la culture et l'administration de ma ferme.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer).

VARIÉTÉS.

Un certain Philotas, de Cos, poète célèbre du temps d'Alexandre, était si grêle et si faible, qu'au moindre choc il tombait par terre. Comme le vent, pour peu qu'il eût été violent, aurait pu le renverser, on dit qu'il avait la précaution de porter des chaussures garnies de semelles de plomb.

Les études excessives affaiblirent le cerveau de Costant Hughes, à tel point qu'il s'imagina que son corps était de beurre. Il appréhendait toujours de s'approcher trop près du feu, par la crainte qu'il avait d'y voir fondre. Un jour qu'il faisait très-chaud, il se précipita dans un puits où il mourut.

À Athènes, un sénateur fut puni pour avoir étouffé un petit oiseau qui, saisi de frayeur, s'était réfugié dans son sein; c'était l'avertir qu'un cœur fermé à la pitié ne doit pas disposer de la vie des citoyens.

Les Egyptiens condamnaient à vivre le père qui tue son enfant, et à le porter trois jours et trois nuits. Le remords, dans cette terrible situation, devait être plus terrible que le dernier des supplices.

L'estime publique est le but principal de tout écrivain; et la première vérité qu'il veut apprendre à ses lecteurs, c'est qu'il est digne de cet estime.

Aristote avait une telle ardeur pour l'étude, que lorsqu'il se mettait au lit pour se reposer, il tenait dans la main une boule d'airain, appuyée sur le bord d'un bassin aussi d'airain, afin que le bruit qu'elle ferait en tombant pût le réveiller.

Les négresses du Sénégal pressent les lèvres et écrasent le nez de leurs enfants, dans la vue de les rendre plus beaux. Ainsi de grosses lèvres et un nez épâté, voilà la beauté du pays. Tout est relatif.

Le roi de Congo chassait quelquefois pour se promener, un jour où il fait beaucoup de vent. Il ne met son bonnet que sur une oreille, et si le vent le fait tomber, il impose une taxe sur les habitants de la partie de son royaume d'où le vent a soufflé.

Une des singularités qu'on remarque en Irlande, est que cette île ne produit, ni ne nourrit aucune bête venimeuse, et que le bois, qui y croît, n'est point sujet à la vermouluere.

Godefroi de Bonillon, roi de Jérusalem, chef de la première croisade, était, dit Guillaume de Tours, d'une force telle, qu'étant sur le pont d'Antioche pendant le siège de cette ville, et rencontrant un cavalier turc, il le pouffendit depuis la tête jusqu'à la selle, et blessa même le dos du cheval.

"Je ne puis le faire" n'a jamais rien fait de bon; "je vais essayer" a produit des choses étonnantes et "je veux le faire" a fait des miracles.

La première parole d'une jolie fille, qui entrant dans la cathédrale de Milan, a été celle-ci: Oh! quelle belle église pour s'y marier!

TABLEAU DES PÈRES DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.—M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré Chabouilles, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œcuménique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du clergé catholique du Diocèse de Montréal. Prix \$3.00 Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays. 3-47-1

CONSOMPTION, BRONCHITE, DÉBILITÉ GÉNÉRALE.—AVIS.—HYPOPHOSPHITE.—SIROP COMPOSÉ D'HYPHOPHOSPHITE DE FELLOWS.—Comme cette préparation est entièrement différente dans sa combinaison et ses effets de tous les autres remèdes appelés Hypophosphites, le public est averti que la véritable préparation a le nom de Fellows & Co. inscrit sur la bouteille. La signature de l'inventeur, James I. Fellows, est écrite en encre rouge en travers de chaque étiquette, et le prix est de \$1.50 par bouteille. Le sirop composé Hypophosphite de Fellows, est prescrit par les premiers médecins dans toute cité et ville où il a été introduit, et est une préparation tout à fait orthodoxe.

ELLES EXCELLENT.—Les Pilules végétales Indiennes du Dr. Josephus, maintenant supérieurement recouvertes de sucre, ne peuvent pas être surpassées comme médecine de famille pour usage général.

La Pilule contient les propriétés actives de la Mandragore et de la Dent-de-lion, aussi bien que l'extrait composé de Coloquinte et l'extrait de la Jusquiame. Faites-en l'essai pour votre propre satisfaction. Une boîte contient à peu près 28 pilules, et chaque pilule est une dose suffisante pour un adulte dans les cas ordinaires. Faites-en l'essai. 3-1 d

CHARADES PROPOSÉES.

ENIGME No. 61.

Lecteurs, ma place se trouve au tonneau: Je suis petit, assez léger et rond; Cinq lettres en tout composent mon nom: Ottez la dernière, et tout aussitôt Je fais le saut.

Si au lieu de la dernière Vous retranchez la première Je deviens semblable au flot, Ou tranquille Ou mobile Suivant la force d'en haut.

J. Z. C. M.

CHARADE No. 62.

Mon premier dans les gamines Est répété souvent; Mon dernier dans les âmes Est un doux sentiment Voisin de l'allégresse Ou de l'ivresse; Mon tout enfin Est un Canadien Habile écrivain.

CHARADE No. 63.

Au mois des fleurs, lecteur, tu trouves mon premier. Tu sais mon second quand tu le peux entendre. Réunis-les tous deux, tu ne peux te défendre D'y passer oh que nuit; ajoute mon dernier, Le gîte est plus petit; retranche mon premier, Ce qui te restera produira mon deuxième. Le tout se trouve enfin tout auprès de toi-même.

T. C. R.

ENIGME No. 64.

Nous sommes plusieurs sœurs à peu près du même âge. Dans deux rangs différents mais d'un semblable usage. Nous avons, en naissant, un palais pour maison. Qu'on pourrait bien nommer une étroite prison. Il faut nous y forcer pour que quelques unes en sortent, Quoique cent fois le jour on nous ouvre la porte.

CHARADE No. 65.

Mon dernier est une nature, Mon premier une nourriture; Mon entier excite la faim; Tous trois croissent dans le jardin.

J. E. C.

ENIGME No. 66.

Le soir, parle et bédine un groupe familial. Souvent mon entier est un amusant spectacle. Et quelquefois du vice un hideux réceptacle.

J. E. C.

CHARADE No. 67.

Vous donnez sans regrets mon premier Pour venir en aide à mon dernier; Mon entier est un régulateur Fort utile aux bateaux à-vapeur.

ELZEAR.

CHARADE No. 68.

Les rats redoutent mon premier, Mon second sert à les noyer. Mon entier, à l'instant vous occupe.

J. B. CAOUTETS.

Les bonnes réponses aux charades publiées dans notre numéro du 23 décembre, étaient les suivantes:

No. 51, Chardon; 52, Marbre; 53, Prééminence; 54, Orange; 55, Fourmi; 56, Lavigne; 57, Rateau; 58, Paysage; 59, Maringouin; 60, Laffèche.

Personnes qui ont envoyé toutes les bonnes réponses:

Dlle. Anais, de Kamouraska; MM. L. Ed. D. et A. J. Martineau, de Champlain; R. S. C., de Trois-Rivières, et Mme J. B. Vallée, de Montréal.

Bonnes réponses moins une ou deux par M. Ed. Aubé, de Québec; Dlle. Delphin, de Québec et M. P. Laurent et L. Vaudreuil, de Montréal; Aglaé de Ste H., et Mme de St. Chershe, MM. J. A. Hamel et Elie Angers, de la Malbaie.

Réponses de M. Vaudreuil aux énigmes de M. Bibaud:

1re. Le ciel et la mer; 2de. Nom. Autres réponses envoyées par M. A. J. Martineau de Champlain:

1ère. Lumière—Obscurité; 2de. Temps.

Nous laissons à M. Meinier le nom de ces deux énigmes et de la réputation de M. Bibaud; nous avouons n'y rien comprendre.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A St Césaire, Canada, le 21 décembre, après une maladie de six mois soufferte avec résignation, Toussaint Bachand, âgé de 26 ans. Il laisse, pour déplorer sa perte, une épouse, un enfant et de nombreux parents et amis.

A Worcester, Mass., durant le mois de décembre dernier, J. B. Jacques-Arthur, enfant de J. B. Ponthriand, à l'âge de 1 an 11 mois et 4 jours. La "Gazette de Sorel" est prié de reproduire.

LES
CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Première Partie.—Une Jeunesse orangeuse.

(Suite.)

Ensuite, parfaitement réconforté, il demanda sa chambre, et la même servante qui lui avait apporté son souper le conduisit au premier étage, dans un joli petit cabinet dont l'unique fenêtre donnait sur une cour intérieure.

Denis se coucha, et, en moins de quelques secondes, il dormait aussi profondément que si, dans cette même journée il n'avait pas tué un homme, volé des habits, et fait une dépense qu'il ne savait comment payer.

Lorsque le jeune homme se réveilla, il lui sembla d'abord qu'il commençait à faire jour et il sauta précipitamment en bas de son lit. Mais il s'aperçut presque aussitôt que ce qu'il prenait pour les premières clartés de l'aube n'était autre chose que les rayons de la lune.

—Ah ça! mais,—pensa-t-il,—un excellent moyen pour qu'on ne me réclame point ma dépense d'hier au soir, c'est de m'en aller à l'insouciance même, pendant que tout le monde dort encore dans la maison.

Et, enchanté d'avoir imaginé cet expédient, il s'habilla en toute hâte; il ouvrit doucement la porte et il descendit au rez-de-chaussée, où il se trouva dans la grande salle.

Mais il lui fut impossible d'aller plus loin; la serrure de cette pièce était fermée à clef, et la clef manquait.

Denis, un peu désappointé, remonta dans sa chambre et se mit à regarder par la fenêtre.

Cette fenêtre, nous l'avons déjà dit, ouvrait sur une cour intérieure, celle des écuries et des greniers à fourrages, et, précisément au-dessous, se trouvait un gros tas de paille.

Le jeune homme prit à l'instant même son parti.

Il se suspendit avec les deux mains au rebord extérieur de la fenêtre et se laissa tomber sur la paille.

Quoiqu'il ne se fût pas fait le moindre mal, cette chute l'étourdit cependant pendant plusieurs secondes, mais, au bout de ce temps, il se releva; il gagna une porte charrrière qui s'était fermée qu'il ouvrit sans peine, et il se trouva dans la rue.

Une fois dehors, il s'éloigna rapidement et dans une direction opposée à celle par laquelle il était venu.

Chemin faisant, il coupa dans une clôture un assez gros bâton, destiné tout à la fois à assurer sa marche et à lui servir, dans l'occasion, d'arme offensive et défensive; puis il continua sa route.

Si insoucieux de l'avenir que fût Denis Poulailier, il ne laissa pas de se voir assailli par des réflexions d'une nuance assez sombre, tandis qu'il poursuivait sa course nocturne, éclairée par les rayons de plus en plus pâles de la lune qui se couchait derrière les montagnes.

—Où vais-je maintenant?—se demandait-il malgré lui.—Oh! déjeuner ce matin? ou dîner, ou coucher ce soir? et demain? Enfin, comment vivre et que devenir?

Et comme il ne pouvait faire aucune réponse satisfaisante à ces tristes questions, il prit le parti de secouer la tête, comme pour chasser des idées importunes, et il s'écria:—Bah! je suis bien sot de m'inquiéter de si peu de chose!... Ne suis-je pas donné au diable?... Le diable y pourvoira!

Le diable y pourvoit, en effet, et plus tôt que Denis Poulailier lui-même ne le supposait.

Le jeune aventurier avait atteint une vallée profonde et boisée, où la route, descendant rapidement, se trouvait encaissée entre des taillis épais et des arbres de haute futaie, dont les feuillages entrelacés créaient dans la nuit une nouvelle nuit plus impénétrable et plus effrayante que la première.

—Ma foi,—se dit-il,—voilà un endroit sinistre! Franchement, si j'avais de l'argent plein mes poches, je craindrais les voleurs. Mais dans l'état où je me trouve, je les défie bien de me prendre quoi que ce soit! A quelque chose malheur est bon!

Et il se mit à chanter du bout des dents un refrain soldatesque du régiment de Royal-Champagne, tout en fauchant avec son bâton les feuilles vertes qui venaient lui caresser le visage.

Il fit ainsi encore une centaine de pas environ.

Soudain un coup de sifflet aigu retentit à dix pas de lui, en avant.

Denis tressaillit et s'arrêta. Trois autres coups de sifflet, semblables au premier, se firent entendre à droite, à gauche et en arrière; les taillis s'entr'ouvrirent violemment, et plusieurs hommes bondirent auprès de Denis et l'entourèrent.

—Ah! diable!—murmura le jeune homme, surpris par cette brusque attaque;—ah diable! qu'est-ce que je disais tout à l'heure!

Et il se mit en défense avec son bâton.

Mais cette arme insuffisante lui fut arrachée par une main invisible; il sentit que le canon d'un pistolet s'appuyait sur sa poitrine, et une voix dure articula ces quelques mots, classés dans le langage des brigands:—Pas de résistance, ou tu es mort?

—Ne me faites point de mal,—répliqua Denis,—et expliquons-nous....

—Ta bourse avant tout!

—Je n'en ai pas.

—Tu mens!

—Dame! voyez plutôt.

—Fouillez-le!—reprit la voix dure.

Cet ordre fut exécuté sur-le-champ.

Des mains, évidemment habituées à ces sortes de recherches se promènèrent aussitôt sur toute la personne du jeune homme, retournèrent les poches et explorèrent les doublures.

Ce fut fait en une minute.

—Eh bien?—demanda la voix rude.

—Rien,—répondit laceriquement une autre voix.

Un juron expressif suivit cette réplique.

—Vous voyez!—dit notre héros,—je ne mens jamais!

—Ah ça!—reprit la voix qui semblait donner des ordres,—tu n'es donc pas le fermier Fritz Muller?

—Je ne suis ni fermier, ni Fritz, ni Muller... Je suis Français.

—Et tu t'appelles?

—Jean-Denis de Poulailier.

—D'où viens-tu?

—De Strasbourg.

L'interrogatoire allait continuer sans doute, lorsqu'il fut interrompu soudain par un bruit qui se faisait entendre dans le lointain, sur la route.

Ce bruit était produit par les pas mesurés d'un cheval au petit trot.

—Voici celui que nous attendons,—murmura la voix;—je me souviens maintenant qu'il devait être à cheval. Tout le monde a son poste.

Emmenez cet homme; attachez-lui les pieds et les mains, couchez-le dans le fourré, et s'il veut faire un mouvement ou prononcer un mot, brûlez-lui la cervelle.

Deux hommes s'emparèrent à l'instant même de Denis, lequel, comme bien on pense, n'opposa pas la moindre résistance. On le transporta à quinze ou vingt pas dans l'intérieur du taillis, et, d'après l'ordre qui venait d'être donné, on lui lia les pieds et les mains.

—Drôle d'aventure!—pensait-il,—comment cela va-t-il finir?

VII.—LES CHARBONNIERS.

Il y eut un instant de complet silence, interrompu seulement par la cadence sonore des pas du cheval qui s'approchait de plus en plus, et par le bruit sec et métallique des pistolets que l'on armait.

Denis, l'oreille au guet, calcula que le cavalier devait être arrivé à cet endroit de la route où lui-même avait été arrêté dix minutes auparavant.

Il ne se trompait pas.

Les coups de sifflet, auxquels il s'attendait, retentirent, et la voix qui lui avait crié:—Pas de résistance ou tu es mort!—répéta les mêmes paroles.

Mais, sans doute, le nouveau venu avait à sa disposition les moyens de défense qui manquaient à Denis.

Il répondit par un coup de feu à la phrase que nous venons de rapporter, et le bruit d'un galop rapide annonça qu'il fuyait de toute la vitesse des jambes de son cheval.

—Fen!—cria impérieusement la voix dure.

Cinq ou six éclairs rayèrent la nuit sombre, et les détonations d'autant de coups de pistolet ou de carabine furent répercutées par les échos de la vallée.

On entendit ensuite le cheval s'abattre avec un hennissement d'agonie et le cavalier pousser un cri sourd.

L'un était mort et l'autre blessé mortellement.

Le silence régna de nouveau pendant environ dix minutes.

Au bout de ce temps, un grand mouvement eut lieu dans les broussailles autour de notre héros.

Quelques phrases rapides furent échangées à voix basse entre les hommes qui l'entouraient; l'un d'eux le chargea sur ses épaules avec autant de facilité que s'il eût eu affaire à un enfant de cinq ou six ans, et les bandits se mirent en marche.

Après un quart d'heure environ, ils atteignirent une clairière assez vaste. Plusieurs chevaux, sellés et bridés, étaient attachés à des arbustes à l'une des extrémités de cette clairière.

L'homme qui portait Denis s'élança sur sa monture, mit son fardeau en croupe, et l'assujettit au moyen d'une sangle; puis, toute la troupe partit ventre à terre en suivant des sentiers à peine frayés.

Denis, dans la situation critique où le hasard venait de le placer, éprouvait un vif sentiment de curiosité, mais sans le moindre mélange de frayeur.

Qu'aurait-il pu craindre, en effet?

On ne pouvait rien lui dérober, par la meilleure de toutes les raisons du monde; et, quant à sa vie, elle ne devait redouter quoi que ce fût de ces voleurs, hors la loi comme lui.

Il attendait donc le dénouement de cette étrange aventure avec une soumission exemplaire et une résignation passive.

Les premières clartés de l'aube blanchissaient la cime des arbres, quand les chevaux s'arrêtèrent.

La petite troupe se trouvait en ce moment sous une épaisse futaie de chênes centenaires.

A droite et à gauche se voyaient une demi-douzaine de petites huttes de charbonniers. On porta Denis dans l'une de ces huttes, et après

avoir desserré les liens qui engourdissaient par leur pression ses mains et ses pieds, on le laissa seul, en prenant toutefois la précaution de l'enfermer.

Mais le jeune homme n'avait pas la moindre envie de recourir à une évasion. Il devinait instinctivement qu'il y avait pour lui un parti quelconque à tirer de sa situation actuelle.

Son attitude d'ailleurs ne fut pas longue.

La porte de la hutte se rouvrit, et il vit entrer quatre ou cinq hommes, exactement vêtus comme les charbonniers de la forêt Noire. Leurs mains et même leurs visages étaient noircis avec de la poudre de charbon.

Dans le premier moment, Denis ne sut que penser de cet aspect bizarre.

Mais aussitôt qu'il eut entendu et reconnu la voix de l'un de ces personnages, il comprit que ce costume était un déguisement.

Les bandits ne semblèrent pas d'abord faire la moindre attention à leur prisonnier.

L'homme à la voix rude avait tiré de dessous sa veste une longue ceinture de cuir qui semblait fort lourde, et il en versait le contenu sur une petite table de bois brut.

Une centaine de double louis tombèrent en cascade sonore, et de chacun d'eux jaillirent de fauves étincelles....

—Oh! oh!—fit en ricannant celui qui semblait le chef des bandits,—je vois qu'on ne nous avait pas trompés.... ce pauvre diable de Fritz Muller avait joliment fait ces affaires à la foire de Strasbourg.

—Par!—dit un autre,—c'était un homme heureux que Fritz Muller!...

—Tout lui réussissait!...—s'écria un troisième.

—Excepté, cependant,—dit le chef avec un sourire sinistre,—excepté de s'attarder dans les auberges, et de vouloir traverser à trois heures du matin la vallée de Golbrann.

—Ah bah!—reprit un des faux charbonniers—le voilà débarrassé de tous les soucis, de tous les tracas, de toutes les peines de la vie!....

—Le fait est qu'il est sûr, maintenant, de n'être jamais pendu!

—Je voudrais bien, camarades, en pouvoir dire autant!....

—Sans compter que ce brave Fritz est présentement délivré de sa femme, qui, à ce qu'on prétend, est une rude commère.

—Il doit y avoir de l'argent caché à sa ferme de Falklein, savez-vous?....

—La chose est, ma foi, bien possible!.... Nous irons, une de ces nuits, y faire une petite visite.

La conversation sur ce sujet en resta là. Les bandits firent quatorze parts de l'argent étalé sur la table. Chacun d'eux prit une de ces parts; le chef en prit trois, et les autres furent remises dans la ceinture de cuir du malheureux fermier assassiné.

L'homme à la voix rude sembla alors s'occuper de Denis pour la première fois.

—Eh! drôle!—lui dit-il,—avance ici!....

Le jeune prisonnier se hâta d'obéir.

—Quand je t'ai demandé, cette nuit, d'où tu venais, que m'as-tu répondu?

—Je vous ai répondu que je venais de Strasbourg.

—C'est bien cela. Et que faisais-tu dans cette ville?

—J'étais soldat au régiment de Royal-Champagne.

—Ah! ah!... et depuis quand l'as-tu quitté ton régiment?

—Depuis hier.

—Comment diable se fait-il donc que tu n'en portes déjà plus l'uniforme?

—Parce que cet uniforme n'étant pas sain pour moi, j'ai préféré l'échanger contre les habits que vous voyez....

—Est-ce que tu aurais déserté, par hasard?

—Mieux que ça!

—Comment, mieux que ça?

—Oui, j'ai tué un de mes chefs.

—Diable!... et de quelle façon?

—En duel.

—Ah ça! tu es donc un brave, toi?

—On le dit, et je le crois.

—Ce qui n'empêche pas que, si l'on te prend, tu seras pendu ou fusillé!

—C'est pour cela que je tâcherai de faire en sorte qu'on ne me prenne point.

—Bien répondu. Avant d'être soldat, qu'étais-tu?

—Comédien.

—Avant d'être comédien?

—Mousse.

—Avant d'être mousse?

—Cadet de famille.

—Et maintenant, que comptes-tu faire?

—Je n'en sais pas le premier mot, mais je ne m'en inquiète guère....

—Pourquoi cela?

—C'est l'affaire du diable, qui ne me laissera jamais dans l'embarras....

L'homme à la voix rude se mit à rire.

—Tu crois?—demanda-t-il.

—J'en suis sûr.

—Tu as donc dans le diable une bien grande confiance?....

—Il est obligé de me protéger, je lui appartiens; et, dans mon enfance, on m'appelait *Donné au diable*.

Le bandit jeta un regard à ses compagnons.

Sans doute ils comprirent à merveille le sens de ce coup d'œil, car ils y répondirent tous par un signe de tête affirmatif.

En même temps, l'un d'eux s'approcha du jeune homme, et dénoua complètement les liens qu'on avait déjà desserrés.

—Tu m'as dit ton nom, je crois, mais je l'ai oublié—fit alors le personnage à la voix dure.

—Je m'appelle Jean-Denis de Poulailier....

—Eh bien! Jean-Denis de Poulailier, j'ai une proposition à te faire.

—Faites. Je ne sais pourquoi, mais j'ai dans l'idée que nous pourrions bien nous entendre.

—Tu as deviné, sans doute, que nous sommes de bons compagnons, qui, mécontents des façons d'agir de la société, et trouvant qu'elle méconnaissait nos mérites, nous sommes mis en guerre ouverte avec elle?

—Oui, certes, j'ai deviné cela, et franchement, après ce que j'ai vu cette nuit et après ce qui m'est arrivé à moi-même, ce n'était pas bien difficile....

—Comme toi je suis Français,—poursuivit l'interlocuteur de Denis—comme toi j'ai été soldat, comme toi j'ai foulé aux pieds les liens d'une discipline odieuse. Aujourd'hui, au lieu d'obéir à des chefs imbéciles, je commande à une poignée de braves gens qui, sous mes ordres, font des prodiges!.... Notre vie est délicieuse: elle réunit les plus doux plaisirs de la guerre et de la chasse: le riche est notre ennemi, l'homme est notre gibier. Nous ne manquons jamais ni d'or, ni de bons vins; bref, notre existence est si ravissante, que le roi de France, s'il la connaissait, quitterait son trône pour venir la partager avec nous.... Veux-tu être des nôtres?....

Denis se gratta légèrement le front.

—Je ne dis pas non,—répliqua-t-il ensuite,—mais je vous avoue qu'il y a au tableau une ombre qui me déplaît....

—Laquelle?

—C'est d'être *oué* tout vif si l'on vous met la main dessus.

—Ceci est un des petits inconvénients du métier; la plus belle rose a ses épines; mais tu me parais oublier que si l'on te prenait aujourd'hui, toi qui me parles, ce ne serait bien certainement pas pour te conduire à la noce!....

—Au fait, vous avez raison, et de la potence à la roue il n'y a que la main.

—Tu commences à voir juste, mon fils. Voyons, réfléchis; songe que je t'adresserais pas à tout le monde la proposition que je te fais, et dis-moi si, décidément, tu l'acceptes!....

—La foi, toute réflexion faite, je dis oui.

—Bravo!—cria le personnage à la voix rauque;—maintenant tu vas savoir à quelles conditions on peut entrer dans le corps d'élite que j'ai l'honneur de commander.

VIII.—LA RÉCEPTION.

—Ah! il y a des conditions?—demanda Denis.

—Pardieu! ne penses-tu donc pas qu'il ne s'agit que de se présenter chez nous pour entrer.... comme au moulin?

—Eh bien! les conditions, voyons?....

—*Primo*. Il faut avoir fait ses preuves de courage....

—Me dispensez-vous donc des miennes?

—Tu les as faites.

—Ah bah! Quand ça et comment ça, s'il vous plaît?....

—Depuis que tu es entre nos mains, par ton attitude et par ta façon de répondre à mes questions.

—Fort bien.

—*Secundo*. Il est indispensable d'avoir de l'esprit.

—Et vous trouvez que j'en ai?....

—Deux fois plus qu'il n'en faut pour être admis.

—Vous êtes bien bon; mais à quoi diable cet esprit que vous exigez peut-il servir pour arrêter et détrousser les gens sur la grand' route?

—A rien, dans ces moments-là où c'est la bravoure et la promptitude qui font tout; mais il est indispensable pour combiner les bons coups, pour préparer les expéditions; enfin, pour se tirer d'affaire en cas de non-réussite. Comprends-tu, maintenant?

—Le mieux du monde.

—*Tertio*. Il faut jurer à l'association une fidélité et un dévouement sans bornes; il faut, si l'on est pris, savoir endurer la question ordinaire et extraordinaire, monter au gibet ou se voir attaché sur la roue sans répondre un seul mot qui puisse porter préjudice à ses frères d'armes.

—Je jure cette fidélité et ce dévouement sans bornes.

—*Quarto*. Il faut promettre également d'obéir d'une façon passive à tous les ordres du capitaine, quels que soient ces ordres....

—Ce capitaine, c'est vous, n'est-ce pas?

—Oui.

—M'est-il permis de vous demander votre nom?

—Je ne porte plus de nom, on m'appelle tout simplement *le major*.

—Cela suffit; je vous obéirai, major, quelle que soit la chose que vous me commandez.

—*Quinto*. Il faut se faire une loi, les uns vis-à-vis des autres, de la plus scrupuleuse probité; il faut ne s'attribuer aux dépens de ses camarades aucune fraction du butin, si minime soit-elle. Les prises sont divisées en autant de parts,—plus trois,—qu'il y a d'hommes dans la compagnie. Le capitaine a trois parts, le lieutenant, deux; chacune des parts doit être parfaitement égale aux autres.

—Accepté.

(A continuer.)

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

EMPLOYÉ PAR Les chemins de fer. Les bateaux à vapeur. Hôtels. Les Mines. Les Asiles. Les Départements du Feu. etc. Faites demander "It Record" F. W. FARWELL, secr.taire 407, BRADWAY, N. Y.



SOUSHERION.

Le SOUSHERION du Dr. POURTIER est proclamé par tous ceux qui en ont fait usage le remède le plus puissant et le plus efficace pour la guérison des maladies des voies respiratoires, telles que Bronchite, Asthme, Conspiration, Toux, Grippe, Coqueluche, Inconscience, Palpitation de Cœur, Faiblesse de Constitution, etc.

PHILODONTE DU DR. POURTIER.

Pour purifier la bouche et conserver les gencives et les dents.

OMNICURE ANTI-DOULEUR UNIVERSEL.

Remède Interne et Externe, guérit Rhumatismes, Névralgies, Maux de Tête, Foulures, Entorses, Brûlures, Contusions, Dysenterie, Crampes, Goutte, Érysipèle, Choléra, Gangrène, etc. etc. Voir les Prospectus.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines. Dépôt général pour le Canada, chez le DR. POURTIER, Dentiste, Québec. 4-1d



AVIS.

Chemin de Fer Intercolonial.

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent par les présentes avis qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions à leur bureau, à Ottawa, jusqu'à midi, le 31 Janvier 1878, pour 700 tonneaux de Chevi. les pour les Chemins de Fer, suivant les échantillons, qui peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur en Chef à Ottawa, et aux bureaux des Ingénieurs à Rimouski, Dalhousie, New-Castle, et Moncton; les soumissions indiquant le prix par tonneau de 2240 lbs. livrés comme suit: 300 tonneaux à Campbellton, 225 tonneaux à New-Castle, 175 tonneaux à Moncton, N. B., en quantités égales dans les mois de Juin, Juillet, Août, Septembre, et Octobre suivants.

A. WALSH, Ed. B. CHANDLER, C. J. BRYDGES, A. W. McLELLAN, Commissaires. Chemin de Fer Intercolonial, Bureau des Commissaires, Ottawa, 12 Déc. 1872. 4-1d.

NATRO-KALI

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN.

Prenez partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de famille qu'il y ait. Il n'y a pas de substance saponacée, lessive ou potasse d'une force et d'une pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI ou EXTRAIT DE SAVON. Une livre de cet Extrait peut faire environ quinze livres de très-bon savon dur. Il fait du savon dur, du savon mou, du savon jaune, du savon de toilette, etc.

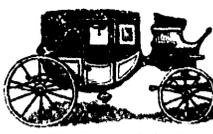
POUR DIVERSES FINS. Faites dissoudre dans un gallon d'eau une livre d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-après: Pour nettoyer les Machines, une boîte d'une livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vaiselle, Plats, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour écurer les Toitures, Barattes, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour laver les Arbres, un demi-gallon dans un gallon d'eau; pour laver la Peinture, une pinte dans un gallon d'eau; pour désinfecter les Lieux infectés, une pinte dans un gallon d'eau. A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne. Préparé seulement par l'Inventeur, J. GOULDEN, 175 Rue St Laurent, 208 Rue St. Paul et 863 Rue Ste. Catherine, Montréal. 3-471

L. O. DAVID, AVOCAT,

TIENT maintenant son bureau au No. 38 de la RUE ST. JACQUES.

D. GERVAIS & Cie., CARROSSIERS.

69 - Rue St. Bonaventure, MONTREAL - 69

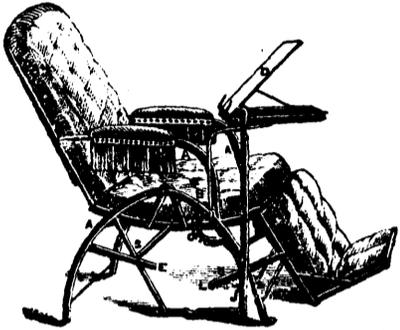


ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal. Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal à l'occasion de ses noces d'or - le plus beau, sans précédent, de toute l'Amérique - a été fabriqué par eux. Les plus magnifiques carrosses de Montréal sortent de leurs ateliers. Ils ont actuellement en magasin toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dont le style et le fini artistiques ne sauraient être surpassés. 3-461

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS. ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERS RESPECTABLES. 3-3872.



CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

La Nouveauté du Siècle. MÉCANISME très-ingénieux, chaise pouvant être mise en trente positions différentes et transformée en chaise d'invalides, de parloir, de librairie, de lecture, d'écriture, de repos, de fumeur, d'étudiant, de médecin, de dentiste, ou pouvant être transformée en canapé, lit, berceau ou balançoire pour un enfant. Des circulaires, avec diagrammes explicatifs, seront envoyées gratis sur application. Les ordres par la poste ou autrement reçoivent une prompt attention; les chaises sont emballées avec soin et sûreté et expédiées à l'acrobate donné, aussitôt après réception du prix d'achat, ou transmises par express, payables sur livraison.

D. R. N. A. SMITH & CIE. Seuls fabricants et agents pour la Puissance du Canada. No. 241, RUE ST. JACQUES. MONTREAL, P. Q. 3-4228



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND.

Avis aux Contracteurs.

LES CONTRACTEURS sont par le présent informés que les Soumissions pour la construction de Neuf escluses, biefs et autres travaux, dans la nouvelle partie du Canal Welland, entre Thorold et Port Dalhousie, ont été prolongées jusqu'à SAMEDI le 25 JANVIER prochain. Par ordre. F. BRAUN, Secrétaire.

Département des travaux publics, Ottawa, 22 Dec. 1872. 4-1d

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE. (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livrer seront exécutées avec la plus grande promptitude 3-57.

A. SICOTTE.

No. 331 RUE ST. LAURENT.



Ferblantier, Plombier, Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-432.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poux et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 3-5228 (Établi en 1859.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & Cie.

QUINIUUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinquum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinquum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinquum Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.- FABRE & GRAVEL, Montreal. Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON: - Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIATRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS: - Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: - Une partie de liqueur et quatre d'eau. - Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. - Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.- FABRE & GRAVEL, Montreal-Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes: CASTRALGIES, DYSPÉPSIE, PYROIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.-Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de POUSS ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 3 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.- FABRE & GRAVEL, Montreal-Ed. GIROUX, Québec. 3-147

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLEI, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garants pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp. l'entente de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Pianos échangés. Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos venus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Recollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-4428

LOUIS BARRÉ & CIE., SCULPT.URS ET DOSEURS CADRES DE VITROIRS ET ORTRAI S.

Toujours en mains toutes espèces de PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE, PHOTOGRAPHES, Peintures à l'huile, Aquarelles, Corniches de Rideaux, ornements en Noyer Noir pour ornements avec Dorures, etc. Coins des Rues Craig et St. Pierre, MONTREAL. Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront un grand avantage à y faire encadrer leurs gravures. 3-431

AVIS. LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez

N. RHÉAUME, 75 - RUE ST. LAURENT ---, 6 3-50-1

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE.

Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-2028

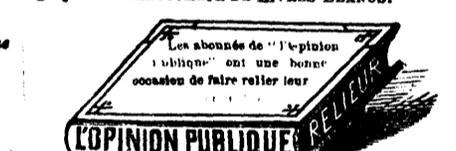
MENERLY & KIMBERLY, Fondateurs de Cloches, TROY, N. Y.

MANUFACTURENT une qualité supérieure de CLOCHES D'ÉGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'ÉGLISE. Des catalogues illustrés, avec d'amples détails, ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis par FAIRBANKS & CO. 403, RUE ST. PAUL, Montréal. 3-45m

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 19 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Com. Insais des Douanes.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLUR ET MANUFACTURER DE LIVRES BLANCS.



Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur... PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49m

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre - Passage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques. 3-2228

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDWARE FAITES. DRAPS, TWEEDS, CASIMERS, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-2228

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DEN SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et endossées "Soumissions pour le Canal Carillon, digue et glissoire," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, LUNDI, le 27ème jour de JANVIER prochain (1878) pour la construction d'une digue, glissoire et canal avec deux écluses, dans les rapides de Carillon.

Des plans et spécifications des ouvrages peuvent être vus à ce bureau, et au bureau du canal Lachine, Montréal, MARDI, le 16 jour de JANVIER prochain, et les jours suivants, où des formes imprimées de soumission seront fournies.

Toutes soumissions doivent être faites sur formes imprimées et chacune doit être approuvée les signatures réelles de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, consentant à devenir cautions pour le due exécution du contrat. Le département ne s'engage pas à accepter la soumission la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire, Département des Travaux Publics, Ottawa, 28 Dec., 1872. 4-26

Imprimé et publié par G. E. DESMARAIS, à Côté de la Place d'Armes, et 819 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.